

BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT
PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

INTEGRAAL VERSLAG
COMPTE RENDU INTÉGRAL

PLENAIRE VERGADERING VAN VRIJDAG 19 APRIL 2024
(Namiddagvergadering)

SÉANCE PLÉNIÈRE DU VENDREDI 19 AVRIL 2024
(Séance de l'après-midi)

VERSLAG ZONDER VERTALING

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

COMPTE RENDU SANS TRADUCTION

Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

[103]

- *De plenaire vergadering van het Brussels Hoofdstedelijk Parlement wordt geopend om 14.31 uur.*

Voorzitterschap: de heer Rachid Madrane, voorzitter.

De voorzitter. - De vergadering is geopend.

[105]

VERONTSCHULDIGD

[Zie bijlagen](#)

[107]

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

[109]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. CHRISTOPHE DE BEUKELAER

À M. BERNARD CLERFAYT, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE, DES POUVOIRS LOCAUX ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL,

concernant les mesures relatives aux éventuels dysfonctionnements de Paradigm.

[111]

TOEGEVOEGDE ACTUALITEITSVRAAG VAN DE HEER GILLES VERSTRAETEN

betreffende de eventuele audit van de uitgaven en van de organisatie van Paradigm.

[113]

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE M. JAMAL IKAZBAN

concernant le point sur les mesures prises à l'égard de Paradigm par le gouvernement.

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE MME CLÉMENTINE BARZIN

concernant le calendrier des mesures prises par le gouvernement à l'égard de la gestion de Paradigm.

[117]

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Paradigm, un organisme d'intérêt public (OIP) de type A qui relève entièrement de votre tutelle et de votre responsabilité, souffre de très graves dysfonctionnements depuis plusieurs années.

Alors que l'OIP n'avait jamais enregistré de déficit auparavant, il accuse de lourdes pertes financières depuis 2019 : 9 millions d'euros en 2019, 6 millions d'euros en 2023 et entre 6 et 7 millions d'euros annoncés pour 2024.

Par ailleurs, la direction générale est complètement dysfonctionnelle et incapable de mettre en œuvre la stratégie définie, les talents fuient l'entreprise et de graves problèmes entachent les marchés publics, avec probablement des conséquences sur le plan pénal.

Monsieur le Ministre, votre cabinet était au courant de cette situation depuis plus d'un an. Vous ne pouvez le nier, car tous les témoignages qui nous sont parvenus convergent dans ce sens. Tous les mardis matin, des réunions - que vous appelez « one-to-one cabinet » - sont organisées entre les dirigeants de Paradigm et votre cabinet. Le chef de cellule chargé de ce dossier au sein de votre cabinet est également le président du conseil d'administration d'Iristeam. Comment se fait-il que, malgré tous ces éléments, vous n'avez rien fait ?

Je vois trois possibilités. Soit votre cabinet n'a pas pris la pleine mesure du problème et fait donc preuve d'une grave incompétence. Soit il a bien saisi l'ampleur du problème, mais il ne vous a pas informé. Soit il vous a informé et vous avez agi avec une légèreté qui pose sérieusement question. Quoi qu'il en soit, vous nous devez aujourd'hui de faire toute la lumière sur la situation.

S'agissant plus précisément des factures de golf, comme moi, vous avez reçu un courriel qui tend à prouver leur caractère frauduleux et qu'elles impliquent Irisnet et ses dirigeants. Comment se fait-il qu'un mois et demi après la réception des documents, vous n'avez pas porté plainte ? Si vous ne le faites pas, qui le fera ? Je rappelle que votre cabinet est responsable de ces organismes et qu'il est représenté dans leurs conseils d'administration, y compris celui d'Irisnet.

Nous attendons, Monsieur le Ministre, que la lumière soit faite sur ces informations.

[119]

M. Jamal Ikazban (PS).- Pendant que certains essayent de combler les trous budgétaires, d'autres remplissent des trous avec des balles. Si cela pourrait prêter à sourire, je suis quand même ébahi de constater les montants faramineux (on parle de 70.000 euros, mais cela pourrait être davantage) dépensés pour faire du golf. Mon handicap au golf est inexistant, je ne connais pas le vôtre, mais la situation est assez particulière.

Je suis pour le bien-être des travailleurs et des fonctionnaires, et pour les activités de team building. Toutefois, soyons sérieux : dépenser autant d'argent dans ce type d'activité est scandaleux. Et ce, d'autant plus que cette affaire est connue depuis plusieurs mois. Vous auriez diligenté une enquête, mais nous n'avons toujours aucun résultat ni aucune clarté à ce sujet. Faut-il demander d'urgence une enquête ? Peut-être. Peut-être faudrait-il plus de dynamisme et de volontarisme pour y voir plus clair. Que ce soit Paradigm ou d'autres services, nous avons un devoir d'exemplarité concernant nos dépenses au sein de nos départements et de nos organismes régionaux, dépenses qui, dans le cas présent, sont excessives, inadaptées et inutiles.

[121]

De heer Gilles Verstraeten (N-VA).- Er zijn vermoedens van ernstige fraude bij paradigm.brussels. Volgens Le Soir hekelt een aanzienlijk deel van het personeel het beleid van directeur Nicolas Locoge. Die

zou zich autoritair gedragen. Er rijzen ook ernstige vragen over een aantal uitgaven, waaronder 70.000 euro voor golfmateriaal. Volgens Locoge, die momenteel ziek thuis zit, werd het materiaal aangekocht voor een marketingevenement.

In juli 2023 waarschuwde uw kabinet paradigm.brussels al dat het zijn begroting onder controle moest houden nadat was vastgesteld dat de uitgaven voor 2022 met 9,2 miljoen euro waren onderschat. Het is de zoveelste instelling waar geen maat op de uitgaven staat en waarvan het beheer ernstige vragen doet rijzen met betrekking tot het algemene beheer van de openbare instellingen in Brussel.

In de winter werd uw kabinet gewaarschuwd voor budgetoverschrijdingen, een problematische reorganisatie en verdachte sponsoring. De directie van paradigm.brussels werd vervolgens opgedragen de indienstneming van nieuwe directeuren en personeel eerst voor te leggen aan het kabinet. Twee maanden geleden werd een taskforce opgericht, waarna alle sponsor- en samenwerkingsactiviteiten tijdelijk werden opgeschort.

Komt er een volledige audit van paradigm.brussels om mogelijke fraude, maar ook organisatorische en andere problemen op te sporen? Zeker nu het Brussels Gewest met een enorm begrotingstekort kampt, kunnen we ons geen wanbeheer van de publieke instellingen meer veroorloven.

[123]

Mme Clémentine Barzin (MR).- Monsieur le Ministre, la presse a récemment révélé que Paradigm, qui est sous votre tutelle, a connu de nombreux problèmes de mauvaise gestion, de management « autoritaire » par certains, mais également des problèmes financiers, notamment des appels à consultance sans demande d'aval de la tutelle et des dépenses somptuaires de golf d'un montant de 70.000 euros. Tout cela est assez incompréhensible. Vous auriez aussi été informé d'une sous-évaluation des dépenses équivalant à 9,2 millions d'euros dans le budget de 2022.

Ces faits surviennent alors que les frais de consultance ont explosé au cours de la précédente législature, ce qui a également fait l'objet de nombreux articles de presse. De plus, nous avons connu une importante augmentation de la dette au cours de la législature actuelle, laquelle s'élève aujourd'hui à 13 milliards d'euros, tandis que les déficits atteignaient encore 1 milliard d'euros en 2023 et 2024 et que le gouvernement n'a pas réussi à faire les coupes nécessaires dans les dépenses. Pourtant, des demandes en ce sens lui ont été adressées, y compris de manière linéaire dans les administrations.

Il semble que vous soyez au courant de tout cela depuis un certain temps. Depuis quand ces problèmes sont-ils présents au sein de Paradigm ? Depuis quand votre cabinet et vous-même êtes-vous au fait de ces éléments ? Quand avez-vous décidé les mesures que vous avez annoncées en réponse à la presse ? Quels en sont les résultats aujourd'hui ?

[125]

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Vos interrogations sont légitimes, eu égard aux articles de presse qui ont révélé une série de potentiels dysfonctionnements, des dépenses quelque peu curieuses et des pratiques qui posent question. Bien entendu, nous nous interrogeons sur la qualité de la gestion et la manière d'exercer celle-ci dans cet organisme qui relève de notre autorité. Vos questions mentionnent plusieurs types de faits et des moments différents.

J'aborderai d'abord les questions sur une discordance entre l'exécution et les dépenses comptables et la conciliation avec le budget. Nous avons été informés, à la veille de l'été 2023, lorsque les comptes 2023 de Paradigm ont été réalisés, que des dépenses de 2022 n'avaient pas pu rentrer dans les comptes de 2022. À ce

moment-là, nous avons réagi immédiatement en donnant instruction à l'administration, par note verte, de respecter intégralement le cadre budgétaire donné par la Région.

Cette information n'est pas cachée, car la Cour des comptes a approuvé la comptabilité 2022 de Paradigm, tout en pointant le problème de dépassement des dépenses par rapport aux comptes, dans le rapport qu'elle vous a transmis en septembre 2023. Vous étiez, autant que moi, au courant du problème, mais personne ne l'a soulevé. Plusieurs administrations bruxelloises utilisent cette pratique, mais l'ampleur était plus importante à Paradigm, ce qui exigeait des mesures correctrices.

Un deuxième type de problématiques est apparue à la fin de l'année dernière. La direction générale de Paradigm s'est engagée dans une restructuration de son administration, en modifiant les affectations de certaines directions et en cherchant à remplacer certains directeurs par d'autres, au moment où, après avoir adopté le budget 2023, le gouvernement imposait un moratoire sur les engagements.

J'ai été informé en décembre de ces opérations, notamment des engagements de nouveaux directeurs, et j'ai réclamé des clarifications. À défaut d'explications, j'ai fait geler toutes les opérations de restructuration du personnel de Paradigm. Cette décision a suscité des remous en interne, qui ont été relayés par les syndicats, étonnés de cette situation. D'autres problèmes ont également été pointés du doigt. Des informations sur des situations de dépenses à tout le moins curieuses et qui suscitent des questions ont été portées à notre connaissance, à la fin du mois de décembre, lors d'une réunion avec les syndicats organisée le 16 janvier dernier à mon cabinet.

[127]

Depuis le mois de janvier ou février, je pose des questions à la direction générale par le biais de plusieurs notes vertes. Je leur demande des explications quant aux types de dépenses ou à la véracité des faits eu égard aux informations ou allégations que nous recevons, mais aussi quant à la nature des pièces comptables. Par ailleurs, j'ai donné l'instruction que plus aucune dépense de sponsoring ne soit faite pour le golf et ai clairement sommé l'administration générale de clarifier la nature des factures qui sont inscrites dans sa comptabilité.

En définitive, trois faits spécifiques retiennent donc notre attention. D'abord, les dépenses de l'administration ont dépassé le cadre budgétaire et nous avons donné l'instruction de revenir à celui-ci. Les montants inscrits témoignent du fait que l'on va vers un mieux malgré les difficultés rencontrées. Ensuite, pour ce qui est de la restructuration interne, nous avons gelé le processus tant que nous ne disposons pas d'explications. Enfin, nous avons relevé des dépenses curieuses et je n'ai pas le temps de développer leur nature.

Au-delà des mesures que j'ai prises immédiatement en réaction aux informations qui me parvenaient, j'ai donc réclamé des précisions. Celles-ci commencent à arriver et j'ai donc rédigé un rapport sur ces faits. Sur cette base et conformément aux statuts des organismes d'intérêt public établis au sein de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 mars 2018 portant le statut administratif et pécuniaire des agents des services publics régionaux de Bruxelles, j'ai fait part au ministre de la Fonction publique de certains faits susceptibles d'entraîner l'ouverture d'une action disciplinaire à l'encontre de la direction générale. Ce rapport signé a été transmis mercredi à mon collègue et c'est à lui qu'il revient à présent d'évaluer si cette enquête doit être ouverte.

Complémentaire à cela, j'ai introduit une demande d'audit. Nous avons ainsi créé, au niveau de la Région bruxelloise, un comité d'audit totalement indépendant de l'administration et constitué de personnes issues de Wallonie et d'ailleurs. La semaine passée, j'ai invité les membres de ce comité à réaliser un audit relatif à la manière dont Paradigm cherche à remplir ses objectifs le plus efficacement possible. L'audit doit

clairement porter sur le processus d'engagement et de liquidation ; sur la concordance entre la comptabilité générale et l'exécution budgétaire ; ainsi que sur la gouvernance du contrôle interne et les relations entre Paradigm et Iristeam. Les conclusions de cet audit devraient me parvenir avant les grandes vacances.

[129]

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Monsieur le Ministre, vos réponses ne sont pas du tout à la hauteur du problème et les actions que vous avez prises non plus. Depuis un an, les gens demandent un audit chez Paradigm. Même des personnes en interne ont fait une demande d'audit - qui n'a pas pu avoir lieu à cause d'un petit problème législatif -, faute de réaction de votre cabinet et du ministre de tutelle.

Le Centre de recherche et d'information sociopolitiques indique que les organismes de type A sont soumis au contrôle hiérarchique d'un membre du gouvernement qui exerce le pouvoir de gestion. Et c'est vous, en l'occurrence, le membre du gouvernement en question.

Quand vous avez vu les problèmes de budget à l'été 2023, vous vous êtes contenté d'envoyer une note. Votre cabinet était au courant de la restructuration suggérée depuis l'été passé, le fameux « RestoreHome », dont vous n'avez rien fait. Les problèmes de gestion avaient pourtant déjà été dénoncés.

Tout le monde institutionnel bruxellois rigole des dépenses de golf chez Paradigm. Tout le monde chez Paradigm sait que la direction générale passe son temps au golf. Et vous auriez été les seuls, avec votre cabinet, à ne pas être au courant. Avouez que c'est difficile à croire.

Vous parlez de « dépenses curieuses pour le golf », mais il s'agit de factures de golf privées payées par Irisnet, avec un employé d'Irisnet qui écrit : « Est-ce que vous préférez garder le même montant que les années précédentes ou avoir une petite pomme pour la soif ? ». C'est un échange entre des dirigeants d'Irisnet et de Paradigm ! Et vous, vous demandez juste de savoir ce qu'il en est. Il faut aller plus loin, Monsieur le Ministre !

[131]

De heer Gilles Verstraeten (N-VA).- Ik sluit me aan bij de vorige spreker, maar ik beschouw dit zelfs niet als een alleenstaand geval. Ik zie het als een voorbeeld van een algemeen probleem met de manier waarop de onafhankelijke overheidsdiensten in Brussel werken. De afgelopen regeerperiode werden we alweer geconfronteerd met heel wat wanbeheer en ondoordacht omspringen met overheidsmiddelen. We zagen hoe sommige hooggeplaatste ambtenaren in Brussel zichzelf blijkbaar ongenaakbaar wanen, hun eigen zin doen en de schatkist beschouwen als hun persoonlijke jackpot.

Is er wel een degelijk controlesysteem, ook met betrekking tot de benoemingen van topambtenaren in het Brussels Gewest? Dit dossier is het zoveelste voorbeeld waaruit blijkt dat de structuur van het Brussels bestuur en de controle daarop volledig opnieuw uitgedacht moeten worden. Zo zullen we nooit de begroting op orde kunnen houden, noch doeltreffend kunnen besturen of geloofwaardig kunnen stellen dat het Brussels Gewest bijkomende financiering nodig heeft.

[133]

M. Jamal Ikazban (PS).- Après avoir entendu vos réponses, je me demande si vous ne cherchez pas à renvoyer la balle - de golf en l'occurrence - à l'un de vos collègues à qui vous auriez adressé une jolie lettre.

Plus sérieusement, je voudrais revenir à décembre 2023, même si certains évoquent des éléments d'information antérieurs. Nous sommes pratiquement au mois de mai 2024 et il me semble qu'un audit ou un éventuel dépôt de plainte - surtout pour des dépenses de cette nature - s'imposait bien plus tôt.

Deux éléments me surprennent. D'abord, vous adressez des notes vertes à votre administration alors qu'une vraie enquête, diligentée par vos soins, eût été préférable, me semble-t-il. Et je m'interroge sur la puissance de cette administration et de ce service et, par voie de conséquence, sur l'impuissance du ministre de tutelle que vous êtes.

Ensuite, je voudrais revenir sur l'une de vos remarques initiales selon laquelle la Cour des comptes avait fait état de certains éléments. Comme vous renvoyez volontiers la balle à vos collègues, ne serait-ce pas là une manière de la renvoyer cette fois à tous les députés ici présents, censés être au courant ?

Encore une fois, vous et vous seul êtes le ministre de tutelle. Si vous aviez connaissance des faits dès décembre 2023 - ou plus tôt encore si les informations de M. De Beukelaer se confirment -, vous auriez dû dès ce moment déposer une plainte, diligenter un audit ou une enquête un peu plus énergique. Votre administration aurait dû montrer l'exemple et elle a fait le contraire.

[135]

Mme Clémentine Barzin (MR).- Il est toujours intéressant d'entendre le PS donner des leçons de bonne gestion.

Le ministre a l'air de bonne volonté. Je serai moins sévère que d'autres à cet égard. Néanmoins, sa réaction montre aussi l'ampleur des problèmes. Les difficultés sont probablement apparues avant 2022. Qu'en est-il exactement ?

Outre 70.000 euros de dépenses de golf, un dépassement des dépenses de 9,2 millions d'euros est apparu en 2022. Comment expliquer un tel montant ?

[137]

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Vous confirmez donc que, si l'organisme est sous la tutelle du ministre, ni ce dernier ni son cabinet n'en exercent la gestion quotidienne, car ceci exigerait des moyens bien plus importants que ceux que peuvent déployer un ministre et son cabinet. C'est bien pour cette raison qu'il existe une direction générale et qu'une série de personnes sont chargées de mettre en œuvre les choses.

Dès que j'ai été informé d'un événement, j'ai réagi. Je vous en épargnerai la liste, faute de temps. Si vous m'interrogez plus longuement dans d'autres circonstances, je pourrai vous fournir de plus amples informations.

Mme Clémentine Barzin (MR).- De quand datent exactement tous ces problèmes assez importants ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- S'agissant de dépenses dépassant le budget, pour ne prendre qu'un seul exemple déjà discuté au sein du Parlement et sans entrer dans des faits encore non connus de ce dernier, nous avons débattu il y a un an et demi du système informatique qui a permis d'accorder l'allocation loyer. Nombreux sont ceux qui ont critiqué ma collègue la secrétaire d'État Ben Hamou dans ce cadre. Ce programme a été mis en œuvre par Paradigm, budgétisé à 400.000 euros par les deux administrations, Bruxelles Logement et Paradigm.

Cependant, en cours de développement, la facture est montée à 900.000 euros. Voici typiquement ce qui arrive avec une série de programmes informatiques, où des demandes supplémentaires occasionnent des dépassements budgétaires.

La responsabilité de la direction est de ne pas retarder des projets et d'en reporter d'autres pour rester dans le cadre budgétaire. Si vous ajoutez l'inflation que nous avons connue en 2023, vous comprendrez les dynamiques qui produisent ce genre de dépassement. Il y a alors l'obligation que la gestion corrige ces situations. C'est à cet égard - la qualité du fonctionnement de la gestion - que le problème s'est posé. C'est pourquoi l'audit va se pencher sur les mécanismes de contrôle budgétaire.

D'autres aspects sont liés aux relations interpersonnelles entre direction et personnes. En demandant à certaines personnes de partir et à d'autres de venir, cela crée des difficultés relationnelles. C'est une question de gestion des ressources humaines. Sans éclaircissements sur ce que veut la direction générale, j'ai bloqué tous les engagements dès le début 2024. Depuis lors, un groupe de travail, réunissant la direction générale, les syndicats et mon cabinet, se réunit mensuellement au sein de mon cabinet. Il se penche sur tous les grands enjeux de dépenses. Nous avons tout transformé en statistiques pour mieux les contrôler.

Il reste enfin la question des « dépenses curieuses », qui ont permis à M. Ikazban de se laisser aller à quelques jeux de mots sympathiques. J'ai bloqué toutes ces dépenses de sponsoring et j'ai demandé les pièces comptables qui y sont relatives.

En effet, entre les informations fournies par certains, y compris via courriel - qui ne sont pas des preuves - et les pièces comptables que je n'ai pas encore reçues dans leur totalité - la direction vient de reprendre le travail après un mois d'absence médicale -, l'enquête est en cours afin de rassembler toutes les pièces nécessaires au rapport que je viens de transmettre au ministre M. Gatz.

Je ne lui renvoie pas la balle, c'est parce que ce dossier concerne également le statut des fonctionnaires. Je ne peux donc mener l'enquête moi-même et agir en tant qu'autorité disciplinaire. J'ai établi un rapport, le plus complet et clair possible, que je transmets dès à présent à mon collègue. Par ailleurs, un audit a été demandé au comité d'audit.

[143]

J'ai essayé d'agir rapidement, au fur et à mesure que des informations complètes - et non des rumeurs - me parvenaient, pour mettre en place des mécanismes de contrôle garantissant que l'argent soit bien dépensé et que les règles soient respectées.

L'action disciplinaire se fera à charge ou à décharge, selon les explications fournies. Vous aurez accès à tout cela. Mais afin qu'elle ait lieu dans de bonnes conditions, les informations que je peux vous donner sont limitées.

J'essaie donc d'agir dans le cadre légal pour faire respecter nos normes de bonne gestion et de bonne gouvernance.

[145]

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- M. le Ministre, il ne s'agit pas de rumeurs ! Le chef de cellule de votre cabinet est président du conseil d'administration d'Iristeam et participe à des réunions chaque semaine avec les responsables de Paradigm. En juin 2023, 193 consultants ont été payés par Paradigm, sur

un ensemble de 350 personnes. Personne ne s'interroge à ce sujet et vous ne faites rien, si ce n'est rédiger une petite note verte.

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Monsieur le Député, ne mélangez pas tout. Il n'y a, à ce stade, aucun questionnement sur la comptabilité d'Iristeam, mais seulement sur celle de Paradigm.

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Ne faites pas comme si les deux institutions n'étaient pas liées. Des dizaines de millions d'euros ont par ailleurs été investis dans WePulse, pour des résultats quasiment nuls. Vous suivez ce dossier au jour le jour, mais vous n'agissez pas. Vous n'avez rien implémenté depuis le début de la législature. Vous avez même bloqué les engagements qui auraient permis de sortir de la crise.

Par ailleurs, cessez de parler de « facture curieuse ». Avez-vous consulté attentivement le dossier ? Avez-vous compris que Paradigm avait enregistré les factures de golf sous un autre nom dans sa comptabilité pour cacher leur véritable objet ? Alors que tous les éléments sont là, vous réfléchissez encore, quatre mois plus tard, aux mesures à prendre et à envoyer un rapport à votre collègue. J'y vois un vrai problème de gestion et une responsabilité politique de la part de votre cabinet. Vous ne pouvez pas faire comme si elle n'existait pas.

[151]

ACTUALITEITSVRAAG VAN DE HEER DOMINIEK LOOTENS-STAEL

AAN DE HEER RUDI VERVOORT, MINISTER-PRESIDENT VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET TERRITORIALE ONTWIKKELING EN STADSVERNIEUWING, TOERISME, DE PROMOTIE VAN HET IMAGO VAN BRUSSEL EN BICULTURELE ZAKEN VAN GEWESTELIJK BELANG

EN AAN DE HEER BERNARD CLERFAYT, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET WERK EN BEROEPSOPLEIDING, DIGITALISERING, PLAATSELIJKE BESTUREN EN DIERENWELZIJN,

betreffende de recente beslissing van een burgemeester van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest om een conferentie te verbieden.

[153]

De heer Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang).- Deze week waren we getuige van een schandelijk schouwspel. De gerespecteerde internationale Europese organisatie Mathias Corvinus Collegium (MCC) wilde in Brussel een conferentie organiseren. Eerst zette de zelfverklaarde democraat Close zaaluitbaters op het grondgebied van de stad Brussel onder druk om die niet te laten doorgaan. Daarna deed de zelfverklaarde liberaal De Wolf hetzelfde in Etterbeek. In Sint-Joost-ten-Node ging potentaat Emir Kir nog een stapje verder door een privévergadering in een privézaal te verbieden. Blijkbaar krijgt men Emir Kir wel uit de socialistische partij, maar het socialisme niet uit Emir Kir.

Het resultaat was schabouwelijk. De internationale pers was getuige van de manier waarop in Brussel grondwettelijke rechten als de vrijheid van vergaderen en de vrijheid van meningsuiting met een politiemacht aan banden werden gelegd. De eerste minister van het Verenigd Koninkrijk sprak er schande van en had het over communistische praktijken. De eerste minister van Italië belde naar de Belgische premier. Ook de eerste minister van Hongarije, die te gast moest zijn op het evenement, sprak er schande van

en vergeleek het ingrijpen met het communisme dat hij in de jaren tachtig bestreden had. Na lang aarzelen heeft uiteindelijk ook de Belgische premier ingezien dat er een probleem was. Het ergste is dat het imago van onze stad in heel Europa, en zelfs de hele wereld, tot in de Verenigde Staten toe, zwaar besmeurd is.

Wat heeft de regering gedaan om dit te voorkomen? Het argument was dat er onvoldoende veiligheidspersoneel beschikbaar was. Kreeg de Brusselse regering het verzoek om het veiligheidsbeleid te coördineren? Wat zal de regering doen om de imagoschade te herstellen? Zal ze zich verontschuldigen tegenover de betrokken deelnemers? Hoe zal de regering ervoor zorgen dat dergelijke zaken niet meer voorvallen? Onze stad verdient beter.

[155]

De heer Bernard Clerfayt, minister.- Mijn rol als toezichhoudende minister van de plaatselijke besturen is hoofdzakelijk reactief: ik kan een beslissing van een gemeentelijk orgaan schorsen of annuleren, maar vooraf kan ik niet ingrijpen. Als het gaat om politiebepalingen van de burgemeester, is het voor de toezichhoudende overheid moeilijk om in te grijpen, omdat het overnemen van politiebepalingen niet wettelijk is geregeld. Dat is overigens begrijpelijk omdat verordeningen soms dringend moeten worden goedgekeurd, wat moeilijk verenigbaar is met de uitoefening van de voogdij.

Minister-president Vervoort laat weten dat, wat het door de burgemeester van Sint-Joost-ten-Node uitgevaardigde verbod betreft, de Raad van State als hoogste bestuurlijke rechtbank van het land zich bij hoogdringendheid heeft uitgesproken en heeft beslist om die beslissing op te schorten. De raad verwees daarbij naar artikel 26 van de Grondwet, dat het recht op vreedzaam vergaderen waarborgt. Daarnaast wees de Raad van State erop dat de burgemeester weliswaar politiebepalingen kan uitvaardigen indien zich ernstige problemen voordoen op het vlak van de openbare orde, maar dat hij daarbij het evenredigheidsbeginsel in acht moet nemen.

[157]

De heer Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang).- Als de Raad van State erin slaagt om binnen enkele uren het verbod te schorsen, dan zou ik denken dat ook de toezichhoudende minister snel kan reageren in zulke gevallen en zonder aarzelen kan ingrijpen om dit soort dwaze beslissingen ongedaan te maken.

Daarnaast zou een burgemeester een verbod kunnen invoeren in geval van ernstige problemen met de openbare orde. Ik heb zelf echter kunnen vaststellen dat er helemaal geen problemen waren. Het enige probleem heeft burgemeester Kir zelf gecreëerd door daar politieagenten op te stellen. Ik hoorde de Brusselse burgemeester Close tegen de uitbater van een zaal in Brussel-Stad zeggen dat er onvoldoende agenten beschikbaar waren om de veiligheid te garanderen. Blijkbaar waren er wel voldoende om versterking te sturen naar Sint-Joost-ten-Node op het moment van de feiten. Dat heb ik met eigen ogen gezien.

Ten slotte heb ik op een deel van mijn vraag geen antwoord gekregen. Op welke manier zult u proberen de opgelopen imagoschade te herstellen? U zou namens de regering en de Brusselse bevolking excuses kunnen aanbieden, want de imagoschade die we in de Europese media en zelfs wereldwijd hebben opgelopen, is immens.

De heer Bernard Clerfayt, minister.- Het antwoord van de premier volstond volgens mij.

[161]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. JONATHAN DE PATOUL

À MME ELKE VAN DEN BRANDT, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉE DE LA MOBILITÉ, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE,

concernant le point sur les mesures du gouvernement relatives au chantier du carrefour Léonard.

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE M. CHRISTOPHE DE BEUKELAER

concernant le calendrier de la concertation avec Bruxelles Mobilité autour du chantier du carrefour Léonard.

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE M. EMMANUEL DE BOCK

concernant la gestion par Bruxelles Mobilité des effets du chantier du carrefour Léonard et la communication à ce propos.

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE M. DAVID LEISTERH

concernant l'anticipation par le gouvernement des incidences du chantier du carrefour Léonard pour la Région de Bruxelles-Capitale.

[169]

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Cela fait déjà plusieurs semaines que les automobilistes au niveau du carrefour Léonard, mais aussi et surtout les habitants des communes alentour, vivent un véritable cauchemar. Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler en débat d'actualité ce mardi matin, en commission de la Mobilité. Cependant, mardi soir, la ministre flamande Open Vld de la Mobilité, Mme Lydia Peeters, se montrait inflexible.

Madame la Ministre, jusqu'à quand devons-nous subir l'amateurisme des autorités flamandes, mais aussi leur irrespect à l'égard de Bruxelles et de ses habitants ? Chez DéFI, nous plaçons pour une suspension temporaire des travaux, le temps de mettre en place un véritable plan de mobilité adapté à la situation.

Je me permets aussi de rappeler que les questions de mobilité doivent se discuter au sein de la communauté métropolitaine, qui devait être mise en place à la suite de la sixième réforme de l'État. Cette communauté métropolitaine est une coquille vide. Elle ne fonctionne pas et les Bruxellois en paient, aujourd'hui encore dans ce dossier, les pots cassés.

À l'instar de la commune d'Auderghem et de sa bourgmestre DéFI, Sophie de Vos, des réflexions sont-elles en cours pour mettre en place toutes les actions en justice possibles pour faire respecter Bruxelles et les Bruxellois ? Je rappelle que, conformément à la loi, lorsqu'on touche à l'entrée ou à la sortie du ring, cela doit se faire - et c'est bien normal - en concertation avec les autres Régions.

Depuis mardi matin, qu'en est-il des discussions et des concertations avec les autres Régions, les communes concernées et, par exemple, les services de secours ?

Avez-vous déjà des propositions à mettre sur la table pour dégager des solutions afin d'améliorer directement la situation des Bruxellois, en particulier ceux qui habitent dans les communes touchées d'Auderghem et de Woluwe-Saint-Pierre ?

(Applaudissements sur les bancs de DéFI)

[173]

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Les Bruxelloises et les Bruxellois sont affligés par la gestion du dossier du carrefour Léonard, qui dure maintenant depuis plusieurs semaines. Jusqu'à présent, votre gestion n'était pas mise en cause puisque vous n'aviez été informée de la situation que le 29 mars.

Entre-temps, nous apprenons que l'administration Bruxelles Mobilité était bien au courant, depuis début février, des perturbations supplémentaires qu'allaient engendrer les travaux au carrefour Léonard et elle l'était, dans tous les cas, depuis le 1er mars concernant la fermeture du tourne-à-droite. Par conséquent, pouvez-vous nous donner des informations précises sur les échanges survenus entre votre cabinet et Bruxelles Mobilité entre début février et le 29 mars, date à laquelle vous estimez avoir été informée ?

Par ailleurs, nous avons eu un long débat de 30 minutes en commission de la Mobilité ce mardi matin. Pourquoi ne pas nous avoir dit alors que Bruxelles Mobilité avait eu des réunions avec l'Agence flamande des routes et de la circulation (Agentschap Wegen en Verkeer) ? Il s'agit tout de même d'une information essentielle dans ce débat, dont vous n'avez pas pipé mot. Vous comprendrez que cela met en péril notre confiance dans votre action. Nous aimerions dès lors avoir des précisions à ce sujet.

Enfin, quelle sera la suite ? Au sein des Engagés, le bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre Benoît Cerexhe avait proposé de rouvrir ce tourne-à-droite. Mardi, vous nous avez promis d'analyser la situation, en nous assurant que Bruxelles Mobilité reviendrait dans les 24 heures avec des conclusions. Or, l'analyse parue dans la presse est très faiblarde. Elle parle uniquement de normes Natura 2000, sans aborder de questions techniques. On sait pourtant que la réouverture du tourne-à-droite est la seule vraie solution pour soulager tous les Bruxellois, les Wallons et les Flamands. Car tout le monde est concerné par ce carrefour qui est l'un des plus importants du pays. Pourriez-vous donc nous rassurer sur la réalisation effective d'une analyse solide de cette proposition ?

[175]

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- Le chantier du carrefour Léonard soulève en effet beaucoup de questions.

Nous avons appris par la presse de ce matin que vos collaborateurs, ceux de Bruxelles Mobilité et une centaine d'autres avaient été informés le 22 février de la volonté de la Flandre de fermer le tourne-à-droite vers Waterloo. Entre cette date et la semaine passée, quand nous avons pris connaissance des implications du chantier, il s'est passé cinq semaines.

Par ailleurs, j'apprends que la commission de coordination des chantiers n'a été informée que le 29 mars, soit cinq semaines après la première réunion relative à la fermeture du tourne-à-droite.

Quelle a été la position de Bruxelles Mobilité lors des réunions ad hoc ? Comment a-t-elle défendu les intérêts de la Région bruxelloise ?

Quels ont été les itinéraires de déviation choisis ? Les riverains et le gouvernement ont-ils été préalablement informés, ce qui aurait permis d'éviter le chaos actuel ?

Le maître d'œuvre des travaux, à savoir Jan De Nul, est aussi celui dont le chantier du métro est interrompu. Il s'agirait d'un problème d'ancrage dans le tunnel. N'y aurait-il pas moyen d'envisager des formules de rénovation alternatives, au vu de l'importance stratégique du carrefour Léonard ? Les ingénieurs de Bruxelles

Mobilité et de la Flandre n'ont-ils pas d'autre option que de tout fermer ? Les déviations vont rallonger les parcours de plus de 30 kilomètres à travers la ville, d'Uccle à Woluwe-Saint-Pierre, et générer plus de pollution.

[177]

M. David Leisterh (MR).- L'élément interpellant que mon groupe tire de vos premières déclarations est que, comme la plupart des Bruxelloises et Bruxellois, vous auriez été mise devant le fait accompli il y a deux semaines au maximum. Or, les informations que nous recevons nous indiquent que, dès le 7 février, la Flandre aurait alerté des gros problèmes que ces travaux allaient créer, nécessitant l'élaboration de déviations et tout un travail de communication.

Une série de communications de la Région flamande à votre administration s'est ensuivie.

Auriez-vous été avertie du risque par votre administration, mais avez-vous décidé d'ignorer le message ? Je ne peux y croire. Ou est-ce votre administration qui a lourdement fauté ? Il faut en effet reconnaître l'absence de communication, de prévision et de déviations, dans le cadre d'un dossier aussi important, à l'impact aussi lourd, tant pour les habitants des communes des zones entrantes au sud de Bruxelles que pour les personnes qui viennent travailler en voiture dans notre Région. Ce dossier méritait un travail bien plus en amont que celui qui a, a priori, été effectué et qui mène à la pénible situation dont toutes ces personnes souffrent actuellement.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

[181]

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Je suis heureuse de pouvoir vous éclairer davantage sur ce dossier. En effet, depuis nos discussions de ce mardi, j'ai reçu de nombreuses nouvelles informations. L'administration et moi-même avons tout fait pour collecter un maximum d'éléments tant officiels qu'officieux. Des conseillers techniques de Bruxelles Mobilité ont effectivement reçu des informations de l'Agence flamande des routes et de la circulation (Agentschap Wegen en Verkeer, AWW).

La Flandre a informé Bruxelles Mobilité d'imprévis le 7 février, les dégâts dans le tunnel Léonard étant beaucoup plus graves que prévu. À cette date, il était question de fermer le tunnel pendant les vacances d'été, mais sans plus de détails. Le centre de mobilité a alors transmis ces informations à la commission de coordination des chantiers.

Le 12 février, la commission de coordination des chantiers de Bruxelles Mobilité a invité l'AWV à suivre la procédure correcte et à lui présenter le dossier. Une réunion de cette commission était prévue le 14 mars et les imprévus du chantier du carrefour Léonard étaient inscrits à l'ordre du jour. Je rappelle que le calendrier n'était toujours pas connu. La commission de coordination des chantiers est l'organe officiel de centralisation des chantiers. Elle assure la coordination entre ceux-ci et valide les mesures d'accompagnement qui en limitent les nuisances.

Le calendrier a été communiqué pour la première fois le 20 février. Un agent de Bruxelles Mobilité a participé à une réunion « Minder-Hinder » de la Flandre qui rassemblait des dizaines de participants et au cours de laquelle de plus amples détails ont été donnés sur le chantier. Il a notamment été question d'une phase particulièrement compliquée des travaux qui devait commencer au mois d'avril.

[183]

Ces informations très basiques ont été relayées par les agents présents à la commission de coordination des chantiers pour en discuter. Plusieurs communes bruxelloises, dont Woluwe-Saint-Pierre, ont reçu les procès-verbaux des réunions et ont été invitées.

Le 1er mars, les mêmes agents ont reçu une nouvelle version du calendrier, qui a donné lieu à des adaptations. Elle ne contenait ni information, ni étude d'impact, ni analyse de mobilité ou mesures destinées à réduire les nuisances. Il n'était donc pas anormal, à ce stade, de présumer que l'AWV était encore en train d'élaborer ces mesures pour les présenter à la commission de coordination des chantiers.

Dans l'après-midi du 13 mars, donc la veille de la date prévue pour la réunion de la commission de coordination des chantiers - le dossier du carrefour Léonard était inscrit à l'ordre du jour -, ladite réunion a été reportée en raison de l'absence imprévue de plusieurs membres, notamment due aux funérailles d'un collègue.

Une autre raison est que les documents n'avaient pas été transmis, alors qu'ils doivent normalement l'être une semaine à l'avance pour pouvoir être étudiés. Sans documents préparatoires, il était impossible d'instruire le dossier ou de se préparer. De Werkvennootschap a travaillé en excellente collaboration avec Bruxelles Mobilité sur la préparation des chantiers du viaduc de Vilvorde ou des Quatre-Bras. Une nouvelle réunion a été fixée au 29 mars.

En réponse au courriel annonçant le report, l'AWV a enfin partagé une présentation PowerPoint décrivant les grandes phases des travaux, sans plus d'informations. Un responsable de chantier est pourtant censé prévoir le phasage et les mesures d'accompagnement du chantier.

[185]

La présentation PowerPoint ne mentionnait pas de mesures d'accompagnement. Il était seulement prévu de distribuer un toutes-boîtes aux riverains, sans mention des modalités ni des solutions alternatives.

Le 15 mars, une réunion bilatérale informelle a été organisée entre l'AWV et Bruxelles Mobilité, afin de préparer le dossier pour la commission de coordination des chantiers. Bruxelles Mobilité a suggéré des premières mesures d'accompagnement à mettre en œuvre par l'AWV. Ainsi, Bruxelles Mobilité a demandé de ne pas prévoir des déviations officielles passant par Bruxelles et a suggéré l'installation de panneaux d'information sur le territoire bruxellois, en rappelant que les suggestions devaient in fine être soumises à la commission de coordination des chantiers. Je rappelle que cette commission est l'organe au sein duquel se discutent ce genre de dossiers.

Le vendredi 29 mars, l'AWV a formellement présenté les phases des chantiers en commission de coordination des chantiers. Il s'agit de la première date de présentation officielle, dont il a également été question en commission de la Mobilité ce mardi.

C'est avec une certaine surprise que la commission a alors constaté que les gestionnaires du chantier n'avaient pas prévu de mesures d'accompagnement. Elle a décidé de tirer la sonnette d'alarme et a adressé un courrier au directeur général de Bruxelles Mobilité et à mon cabinet. Mon cabinet a reçu ce courrier le premier jour ouvrable suivant le week-end de Pâques, soit le 2 avril.

Je rappelle que le phasage du chantier posait déjà un problème avant cette date et que j'en avais été informée par les communes. Toutefois, les informations concernant cette nouvelle phase ne me sont parvenues qu'après Pâques.

En date du 29 mars, la fermeture de la bretelle vers Waterloo était toujours prévue le 22 avril.

Le 9 avril, alors que la demande de report était déjà en cours, Bruxelles Mobilité a été informée par l'AWV que les travaux débuteraient le 16 avril. Donc, au lieu d'être reportée, la date de début du chantier a été avancée.

[187]

Le gestionnaire du chantier étant le seul responsable de l'identification, de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures d'accompagnement, il lui incombe d'anticiper l'impact de son chantier, sur la base des études de mobilité, et en particulier lorsque ce chantier concerne un nœud névralgique, comme le carrefour Léonard.

Sur la base des études préalables, des itinéraires de déviation adaptés sont mis en place pour les modes de transport autres que la voiture, en concertation avec les autres Régions, les autorités locales, la police et le Siamu, et des actions de communication intégrée sont menées à destination des différents publics, navetteurs et riverains.

Fin mars, lorsque mon cabinet a été averti du phasage du chantier et de l'absence de mesures d'accompagnement, nous avons pris l'initiative de lancer les discussions au niveau politique, en commençant par les cabinets et les administrations, puis au travers d'une conférence interministérielle (CIM) de la Mobilité, de l'Infrastructure et des Télécommunications, pour insister sur l'importance des mesures d'accompagnement du chantier.

Des réunions ont ensuite été organisées avec les communes, la Flandre, les conférences interministérielles et des responsables politiques. La Flandre a finalement mis en œuvre des mesures d'accompagnement. Depuis le 16 avril, des déviations ont été mises en place, sans concertation avec les communes, mais elles ont toutefois été communiquées par le biais d'un toute-boîte. Bien que largement insuffisante, ces mesures ont le mérite d'exister.

Bruxelles Mobilité veillera à surveiller la situation du trafic au niveau de toutes les portes d'entrée de la Région bruxelloise, et examinera l'impact sur le terrain. Nous sommes disponibles pour mettre en œuvre davantage de mesures d'accompagnement, en collaboration avec la Région flamande.

L'essentiel, dans ce dossier, est de faire en sorte que la situation reste gérable dans les quartiers concernés, à Bruxelles et en Flandre, que les conditions de sécurité routière et de viabilité soient garanties, et que les navetteurs puissent rejoindre Bruxelles sans être coincés.

C'est pourquoi nous continuerons à demander des mesures d'accompagnement et à veiller à ce que ces mesures et actions soient respectées dans les communes concernées.

[189]

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- La gestion des autorités flamandes dans ce dossier relève d'un parfait amateurisme qui est franchement scandaleux ! Madame la Ministre, je crois qu'il est de votre devoir de faire tout ce que vous pouvez pour faire respecter les intérêts des Bruxellois, y compris celui d'intenter des actions en justice, parce que c'est la loi !

Je me permets de préciser que dans ce dossier, tout comme dans celui du survol de Bruxelles, je m'inquiète de la position adoptée par le groupe Open Vld et je pense que cela devrait être clarifié. Je pense également que ceux qui font liste commune avec le groupe Open Vld aux prochaines élections devraient s'en inquiéter.

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Madame la Ministre, il y a clairement un problème avec la ministre flamande. Elle a commis une faute politique, je ne cesserai de le répéter, et nous demanderons à nos collègues du Parlement flamand de remettre en cause leur confiance en cette ministre.

Nous sommes ici pour contrôler le gouvernement bruxellois, et il nous appartient de vérifier s'il y a eu un dysfonctionnement à Bruxelles. Vous n'avez pas clairement répondu à ma question : étiez-vous au courant, ce mardi en commission, que Bruxelles Mobilité savait dès le 20 février que le tourne-à-droite devait être fermé ?

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Non.

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Saviez-vous que, pendant toute cette période, des échanges entre Bruxelles Mobilité et l'Agence flamande des routes et de la circulation avaient eu lieu quant à des complications supplémentaires liées à ce chantier ?

Deuxièmement, les faits que vous avez relatés reflètent clairement un problème de communication entre l'administration de Bruxelles Mobilité et votre cabinet, puisque des informations sérieuses ont été transmises à Bruxelles Mobilité au moins dès le 20 février et que vous n'en avez pas été informée. Qu'avez-vous donc entrepris pour remédier à ces situations inquiétantes pour le futur des chantiers de mobilité à Bruxelles ?

[195]

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- Je suis surpris par le calendrier et l'attitude de la Flandre dans ce dossier, qui nous laisse deux ou trois semaines tout au plus, puisqu'elle postpose au 16 avril les mesures de fermeture.

Et si la Région bruxelloise avait agi de la sorte avec la Flandre sur un de nos chantiers d'entrée de Bruxelles, comment celle-ci aurait-elle réagi ? Ne serait-elle pas allée en référé immédiatement ? C'est d'ailleurs ce que fait la commune d'Auderghem. Pourquoi donc la Région bruxelloise ne fait-elle pas de même ? Pourquoi laisse-t-elle ce problème se poser ?

Cette question est fondamentale : il ne s'agit pas seulement de faire entrer les navetteurs ; il s'agit aussi de faire sortir tous les Bruxellois qui vont travailler en Wallonie. Par ailleurs, on fait tout pour empêcher les citoyens de traverser Bruxelles. Or, quand on habite Auderghem, il vaut mieux prendre le Ring pour aller dans d'autres communes bruxelloises ou vers Waterloo. Il est préférable et plus rapide de sortir de Bruxelles que d'encombrer la capitale.

Notons aussi l'enjeu environnemental. Certaines personnes devront rouler trente kilomètres de plus deux fois par jour ! Elles n'ont aucune solution alternative ni en transports publics ni en voiture. En tant que ministre écologiste, vous devriez être sensible à cet aspect.

Par conséquent, allez en justice et faites cesser ce problème ! Vous ne m'avez pas donné d'explications concernant la fermeture du tunnel et une quelconque alternative. Bruxelles Mobilité devrait aussi analyser cette question.

[197]

M. David Leisterh (MR).- D'après les informations que j'ai reçues, la Région bruxelloise était au courant depuis le 20 février des calendriers, qui n'ont été que légèrement modifiés par la suite !

Si je peux entendre qu'un membre de l'administration n'ait pas tout de suite réagi, que faut-il penser des différents courriels et demandes urgentes de concertation, avec des calendriers très clairs, envoyés dans le courant des mois de février et mars ? Certes, la Région flamande a tout fait à l'envers dans ce dossier mais on ne peut pas dire qu'un fonctionnaire aurait été plus rapide que l'autre. Ce n'est pas comme si une seule personne était au courant : tant les administrations bruxelloises que wallonnes savaient depuis un certain temps que le chaos régnerait à hauteur du carrefour Léonard et aux alentours et rien n'a été entrepris pour l'éviter ! Elles savaient, notamment, que le tourne-à-droite serait fermé vers la mi-avril.

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- Alexia Bertrand ne peut-elle pas faire quelque chose à ce sujet ?

[201]

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Sur la question de savoir si Bruxelles Mobilité a été avertie à temps, il est important de préciser qu'en temps normal, nous travaillons en bonne entente avec la Flandre. Dans le cadre de la commission de coordination des chantiers, celle-ci nous soumet des dossiers bien ficelés et propose des mesures d'accompagnement. À l'occasion d'une réunion de la commission de coordination des chantiers, ses membres ont constaté qu'un plan d'accompagnement faisait défaut et ils m'en ont tout de suite avertie.

J'ai immédiatement pris le dossier en main pour le rendre politique et agir. Auparavant, il est vrai que des informations circulaient et, le 20 février, la commune de Woluwe-Saint-Pierre avait aussi accès à ces dernières. Il ne s'agissait pas pour autant d'un dossier établi. Je répète que l'on a l'habitude de faire de bons plans d'accompagnement dans le Nord du pays. Le 29 mars, tout le monde s'est accordé à dire que la situation était problématique en raison de l'avancement - et non du report, comme demandé - du chantier.

Plusieurs pensent qu'il faudrait aller en justice. Pour l'heure, l'essentiel est selon moi de s'assurer que le chantier est en œuvre. Nous avons - et plus précisément la Flandre - la responsabilité de prendre toutes les mesures d'accompagnement possibles. À Bruxelles et en Wallonie, les autorités se sont rendues disponibles pour assurer l'accompagnement et le suivi de ce chantier.

[203]

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Je voudrais d'abord revenir sur l'idée que les communes auraient été au courant. La commune de Woluwe-Saint-Pierre, que vous pouvez d'ailleurs contacter, réfute ces informations.

« Minder Hinder » est une plateforme ouverte qui nécessite un accès proactif. Or, aucun procès-verbal de réunion ou autre document n'y a été déposé. Évidemment, Bruxelles Mobilité se trouve dans une tout autre position par rapport à ce genre de chantier d'ampleur.

À nos yeux, la question porte sur l'importance de l'information communiquée le 20 février, à savoir le fait que le tourne-à-droite risquait d'être fermé. Cette information était suffisamment importante pour que votre cabinet en soit informé et organise une conférence interministérielle. À ce stade, peu importent les mesures d'accompagnement à envisager : bus, panneaux de signalisation, lettre aux habitants, etc. De toute façon, nous savions que le trafic allait être sérieusement perturbé.

Il y a donc, à Bruxelles, un vrai déficit d'informations. Il n'est pas normal que vous n'ayez pas été mise au courant dès ce moment-là. Peut-être partagez-vous ce point de vue ou estimez-vous au contraire que la situation est normale. Dans ce cas, il se confirmerait que nous n'avons pas la même approche de la gestion collective de ce dossier.

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Madame la Ministre, même si vous ne semblez pas vouloir l'envisager, j'insiste une fois encore sur la nécessité d'ester en justice. C'est important parce qu'une question de légalité se pose ici. En effet, en ce qui concerne les entrées et les sorties du ring, la loi prévoit une concertation entre les Régions. Or, cela n'a pas été le cas et l'on peut supposer que ce ne sera pas davantage le cas à l'avenir.

[207]

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- Je voudrais rappeler le précédent constitué par le dossier du bois de la Cambre : la commune d'Uccle avait alors introduit une action en référé et obtenu gain de cause. Je ne comprends pas pourquoi la Région bruxelloise n'a pas fait une telle analyse dans ce dossier-ci. Vous pouviez protéger les Bruxellois, les Wallons et les Flamands vivant dans la périphérie qui éprouvent des difficultés pour se rendre à Bruxelles dans le cadre de leur travail. Or, vous ne l'avez pas fait. Pourquoi ?

M. David Leisterh (MR).- Quels sont les échanges avec l'administration wallonne ? L'information, tant du côté bruxellois que wallon, n'est en effet parvenue aux cabinets que quelques heures avant le début des travaux. Les deux administrations ont-elles souffert de surdité ou de paresse, ou un autre élément a-t-il bloqué la transmission de l'information ?

Tant de courriels, d'administrations et de personnes impliquées ne peuvent que nous porter à croire à l'existence d'un sérieux problème.

[211]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. BRUNO BAUWENS

À MME ELKE VAN DEN BRANDT, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉE DE LA MOBILITÉ, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE,

concernant la hausse du nombre d'agressions contre les agents de la STIB.

[213]

M. Bruno Bauwens (PTB).- Madame la Ministre, l'année passée, il y a eu un peu plus de 5.500 agressions contre le personnel de la STIB, de la SNCB, du TEC, etc. Pas moins de 900 membres du personnel ont été en incapacité de travail à la suite de ces agressions, ce qui est inquiétant.

Les syndicats demandent des actions pour plus de sécurité depuis des mois, tout comme les usagers et les travailleurs. Mais, quand le PTB dépose au sein de cette assemblée une proposition de résolution pour demander davantage de personnel de sécurité, tout le monde vote contre. C'est incompréhensible !

Nous sommes allés à Dunkerque, où les transports en commun sont gratuits. Le personnel nous y a expliqué que, depuis que la gratuité a été instaurée, il y a moins de cas d'agression, parce que les contrôleurs se sont transformés en accompagnateurs. Ils peuvent s'occuper des gens et de la sécurité dans les bus. Voilà un élément étonnant et très positif en faveur de la gratuité des transports en commun.

Qu'avez-vous fait pour renforcer la sécurité dans le métro et sur le réseau de la STIB ? Vous avez mené une campagne d'affichage. Madame la Ministre, une affiche ne m'a jamais protégé. Et, de l'autre côté, vous annoncez des économies à hauteur de 50 millions d'euros. Comment, avec moins d'argent et moins de personnel, obtiendrons-nous davantage de sécurité à la STIB ?

Pouvez-vous me donner l'évolution des cas d'agression sur le réseau de la STIB depuis le début de la législature ? Quel est votre plan pour améliorer la sécurité ? Comment comptez-vous mettre plus d'agents de sécurité sur les quais et dans le métro, pour davantage de sécurité pour le personnel, mais aussi pour les usagers ?

(Applaudissements sur les bancs du PTB et du PVDA)

[217]

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- La campagne « Respect » lancée par la STIB et les trois autres opérateurs de transport public vise à dénoncer les agressions dont sont victimes les membres du personnel et à sensibiliser le public. Elle fait suite à d'autres campagnes sur la même thématique qui ont eu lieu au cours des dernières années. Toute agression est inacceptable, que ce soit envers le personnel ou les voyageurs. La priorité de la STIB est de garantir la sécurité de tous.

En 2019, 712 agressions verbales et 112 agressions physiques ont été enregistrées, contre 791 et 131, respectivement, en 2023. On constate donc une augmentation. Pour les chiffres exacts, je vous renvoie vers les services de police.

En cas d'agression, la police et une équipe de sécurité de la STIB sont systématiquement prévenues. Elles se rendent sur place dans les plus brefs délais, puisqu'il s'agit d'une intervention prioritaire. La STIB, les autres opérateurs de transport et les zones de police se réunissent périodiquement sous la présidence du directeur-coordonateur administratif. Lors de ces réunions, les informations et les problèmes rencontrés sont évoqués.

La STIB prend de très nombreuses mesures, outre les campagnes de sensibilisation, pour protéger les personnels et les voyageurs : présence renforcée sur les réseaux, avec 40 agents de sécurité supplémentaires ; caméras de surveillance ; collaboration étroite avec les polices locales, la police fédérale et les associations spécialisées dans la prise en charge de certains publics, dont les toxicomanes ; formations proposées aux personnels pour réagir face l'agressivité ou la présence de personnes toxicomanes.

La campagne dont question fait partie des mesures prises et elle est malheureusement nécessaire.

[219]

M. Bruno Bauwens (PTB).- Quarante personnes seront engagées. Les collègues de la STIB me confirment qu'ils attendent en effet toujours ces recrutements. Des agents sont donc prévus pour intervenir le plus rapidement possible en cas de problème.

Toutefois, les travailleurs et les voyageurs ne réclament pas une intervention rapide sur les lieux, mais bien une présence permanente. Il faut qu'un personnel de sécurité soit présent et exerce cette fonction sur place. Vous indiquez que les cas de violences sont en hausse et que de nouveaux effectifs seront engagés à l'avenir, 40 agents pour être précis. Vu le nombre de stations à Bruxelles, il me semble que ces effectifs seront insuffisants pour renforcer la sécurité dans le métro. Nous continuerons donc à suivre ce dossier.

Par ailleurs, les économies de 50 millions d'euros annoncées par votre gouvernement vont entraîner de graves problèmes de sécurité. Une autre politique devra être menée afin que les transports en commun soient efficaces, mais aussi qu'ils garantissent la sécurité de tous, ce qui n'est pas le cas actuellement.

[221]

ACTUALITEITSVRAAG VAN MEVROUW CIELTJE VAN ACHTER

AAN DE HEER ALAIN MARON, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET KLIMAATTRANSITIE, LEEFMILIEU, ENERGIE EN PARTICIPATIEVE DEMOCRATIE,

betreffende de eventuele beroepsprocedure van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest tegen de omgevingsvergunning voor Brussels Airport.

[223]

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Ik merk dat de verkiezingscampagne al een tijdje aan de gang is, ook voor u, minister Maron. Zo las ik gisteren in de pers dat de Brusselse regering beroep wil aantekenen tegen de milieuvergunning die Vlaams minister van Omgeving Demir toekende aan de luchthaven.

Dat is bizar, want woensdag hadden we tijdens de commissievergadering nog een discussie over de geluidsoverlast, waarbij u zei dat vliegtuigen in de toekomst minder geluidsoverlast zullen veroorzaken. Zelf had ik een discussie met mijnheer de Patoul, die momenteel niet in de zaal aanwezig is, over die omgevingsvergunning, waarin naar een evenwicht is gezocht tussen strengere geluidsnormen voor de toekomst en het belang van de luchthaven als economische motor, ook voor de hoofdstad. Het verbaasde mij dat u toen niets zei en het dus blijkbaar met mij eens was. Vervolgens moest ik in de krant ontdekken dat dat niet klopte.

Ondertussen hebben we ook vernomen dat minister Gatz het niet met u eens is. Ik begrijp het allemaal niet goed. Kunt u toelichten wat de regering precies van plan is? Bestaat er over dit dossier een akkoord binnen de regering? Moest u misschien snel reageren omdat de Waalse minister in actie was geschoten? Welke redenering zit er achter uw communicatie in de media?

De Brusselaars hebben recht op eerlijke communicatie over dit dossier. Ik zou het op prijs stellen als u deze zaak kon toelichten, want er is voor mij nog veel onduidelijk.

(Applaus bij de N-VA)

[227]

De heer Alain Maron, minister.- Ik ben inderdaad van plan om de Brusselse regering volgende week voor te stellen om in beroep te gaan tegen de vergunning voor Brussels Airport. Mijn voorstel stemt volledig overeen met de eerdere beslissingen van de regering.

De juridische stakingsvorderingen tegen de federale staat en de Brusselse eisen in verband met de voorwaarden die in de milieuvergunning voor de luchthaven moeten staan, waren zeer duidelijk. Het negatieve advies van de regering naar aanleiding van het openbaar onderzoek is ingegeven door het feit dat de Brusselse verzoeken niet werden nageleefd en dat de effectenstudie waarop de vergunning is gebaseerd, zeer onvolledig, gebrekkig en van slechte kwaliteit is.

Nu minister Demir de vergunning heeft verstrekt, blijkt dat de Brusselse eisen niet zijn ingewilligd en dat er geen rekening is gehouden met de opmerkingen van het Brussels Gewest. Erger nog, mevrouw Demir heeft een vergunning uitgereikt die nog lakser is dan wat haar eigen administratie had geadviseerd.

Ik heb een brief gekregen van de negentien Brusselse burgemeesters waarin ze bevestigen wat ik heb gezegd en waarin ze vragen om beroep aan te tekenen tegen de vergunning, om de redenen die ik net heb opgesomd. Volgende week zal de regering de zaak bespreken.

[229]

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Dank u voor deze verduidelijking. U hebt dus met uw communicatie de vlucht vooruit genomen, omdat u al wist dat de regering u niet zou volgen in uw intentie om beroep aan te tekenen.

Zo'n beroep lijkt mij ook niet zinvol. Er is een evenwicht nodig tussen de luchthaven als economische motor en de leefbaarheid van de omgeving. Minister Demir perkt de luchthavenactiviteiten in, legt de verplichting op om tot 30% minder geluidsoverlast te komen en stelt een verbod in op nachtvluchten voor zware toestellen. De vergunning die op tafel ligt, zorgt dus voor het nodige evenwicht. Het is jammer dat u als Ecolominister uw energie steekt in een aanval op goed is, terwijl uw federale collega Gilkinet zijn werk niet heeft gedaan: hij heeft de vliegwet, die nodig was, niet rondgekregen.

(Applaus bij de N-VA)

[233]

M. Alain Maron, ministre.- Vous préjugez d'une décision du gouvernement, mais vous n'en savez strictement rien. Par ailleurs, vous dites que certains sont en campagne électorale. De fait. Cependant, la position que je défends et sou mets au gouvernement s'inscrit dans la droite ligne de toutes les décisions antérieures de ce dernier et dans la droite ligne de l'accord de majorité. Je respecte l'accord de majorité et je respecte toutes les décisions antérieures du gouvernement bruxellois dans son ensemble. Je n'ai pas changé d'avis, je maintiens une ligne cohérente et loyale, au profit de la santé et de l'environnement des Bruxellois.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo)

[237]

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- We zullen zien wat er donderdag op de ministerraad wordt beslist. Ik hoop in elk geval dat u rekening zult houden met de werkgelegenheid. Heel wat Brusselaars werken in de Rand. Veel bedrijven hangen af van de luchthaven. Ik hoop dat het Ecoloprogramma niet tegen de economische groei gericht is.

[239]

M. Alain Maron, ministre.- L'aéroport ne va pas disparaître, Madame Van Achter ! Son activité ne va même pas diminuer. Donc tout va bien. Ne faites pas croire que l'aéroport va disparaître, ainsi que ces emplois. C'est complètement faux.

[241]

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Het programma van Ecolo is gericht op 'degrowth' en minder vliegen.

Onze bezorgdheid over het voortbestaan van de luchthaven en de werkgelegenheid is geheel terecht. Ik denk werkelijk dat u voorzichtig moet omspringen met de impact van uw beleid op onze hoofdstad.

[243]

ACTUALITEITSVRAAG VAN DE HEER JAN BUSSELEN

AAN DE HEER SVEN GATZ, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET FINANCIËN, BEGROTING, OPENBAAR AMBT, DE PROMOTIE VAN MEERTALIGHEID EN VAN HET IMAGO VAN BRUSSEL,

betreffende de laatste aankondigingen inzake de kilometerheffing Smart Move.

[245]

De heer Jan Busselen (PVDA).- De Brusselse regering wil met de kilometerheffing de autogebruiker voor elke kilometer laten betalen. Elke bestuurder zal op een app moeten ingeven wat zijn bestemming is en welke weg hij zal nemen. De ANPR-camera's die in de stad zijn aangebracht, zullen controleren of mensen hun reisweg correct hebben ingevuld. Ik vind dat qua privacy heel problematisch.

Deze week lasen we ook dat dat hele systeem 400 miljoen euro moet opbrengen om het gat in de begroting te vullen. Want daar gaat het Groen, Open Vld en Vooruit.brussels om. Ze willen opnieuw het geld halen bij de gewone, werkende mens. Opnieuw worden diens portefeuille en privacy aangevallen. De PVDA wil die asociale belastingen en die controledrang een halt toeroepen. Wij willen een sociaal en duurzaam alternatief.

Hoe komt u aan dat bedrag van 400 miljoen euro? Hoeven staan de gesprekken met de andere gewesten daarover?

[247]

De heer Sven Gatz, minister.- Ik ben wat verwonderd over uw vraag, want uw collega's kennen het dossier heel goed en het is ook al regelmatig besproken in de commissie voor de Financiën, belast met de Begroting. De zaken die ik nu ga vertellen, zijn gekende materie voor het hele parlement.

Een doelstelling die we met Smart Move nastreven, is de vermindering van de files. Volgens de effectenstudie die de groep Transport & Mobility Leuven heeft uitgevoerd en die aan iedereen werd bezorgd, zou Smart Move, op basis van de tarieven die twee jaar geleden werden voorgesteld, leiden tot 12% minder kilometers in het algemeen, 18% minder kilometers in de spits en 30% minder files. Dat betekent ook minder uitstoot, wat goed is voor de volksgezondheid. Het gaat om een redelijke schatting, want in Europese steden met min of meer vergelijkbare systemen worden soortgelijke resultaten behaald.

De inkomsten uit de verkeersbelastingen bedragen momenteel ongeveer 200 miljoen euro, namelijk 60 miljoen euro uit de belasting op de inverkeerstelling en 140 miljoen euro uit de verkeersbelasting. Het voorstel is om die belastingen voor de Brusselaars af te schaffen. De inkomsten uit Smart Move werden op basis van de tarieven van twee jaar geleden berekend op ruim 400 miljoen euro. De helft betreft een basisheffing, die is gelinkt aan het vermogen van de motor, en dus ook een beetje aan de omvang van de auto. De andere helft betreft een heffing, afhankelijk van tijd en plaats. Tijdens de spitsuren betaal je meer en

's avonds en in het weekend helemaal niets. Dat we op die manier tot dergelijke bedragen komen, is niets nieuws. Het verminderen van de files is echter nog altijd mijn eerste doelstelling en die van wie mijn project steunt.

[249]

Dit voorstel, dat ik nogmaals naar voren heb geschoven als een van de drie pijlers om de begroting tijdens de volgende regeerperiode te saneren, is geloofwaardiger dan het voorstel van uw partij als antwoord op elk mogelijk probleem, namelijk de rijktaks. Ik ben nog steeds gehecht aan ernst in de politiek, mijnheer Busselen.

[251]

De heer Jan Busselen (PVDA).- De kilometerheffing zal inderdaad een impact hebben. Ook in andere Europese landen zien we de resultaten van een dergelijke maatregel. Maar het gevolg zal zijn dat mensen met een hoog loon ongestoord blijven rijden, terwijl mensen met een laag loon, die in onze ziekenhuizen en scholen werken, het als een zoveelste belasting zullen ervaren.

Ik weet niet hoe het in de andere Europese steden zit, maar bij ons heeft De Lijn 3.000 haltes afgeschaft en kampt de NMBS met enorme vertragingen. We koppelen de kilometerheffing met andere woorden helemaal niet aan de broodnodige alternatieven, die mensen aanmoedigen om andere vervoerswijzen te gebruiken. Op die manier gaat het louter om een bijkomende belasting.

Uw aanpak van dit dossier zal een impact hebben op de manier waarop mensen naar de politiek kijken.

(Applaus bij de PVDA en de PTB)

[255]

FAIT PERSONNEL

M. John Pitseys (Ecolo).- Je souhaite intervenir préliminairement à la reprise des débats parlementaires.

Lors du débat de ce matin portant sur la consultation populaire, des paroles prononcées ne conviennent pas. Indépendamment du fond du débat, lors de l'intervention de M. Vanhengel, ce dernier s'est tourné vers ma collègue, Mme Pauthier, en lui demandant si elle avait des vapeurs. Ce n'est pas une phrase que l'on adresse à un homme, mais bien à une femme pour la disqualifier, notamment lorsqu'on l'imagine en phase de ménopause. Ce sont des propos inconvenants, voire sexistes. Je souhaite donc qu'ils soient retirés du compte rendu et qu'ils le soient également par leur auteur.

[257]

De heer Guy Vanhengel (Open Vld).- Ik heb al veel meegemaakt, maar dit tart elke verbeelding. Sta me toe even te glimlachen.

Een van de betekenissen in het Nederlands van het woord 'vapeur' is wat we ook een oprisping noemen. Dat kan zowel letterlijk als figuurlijk worden gebruikt. Wanneer iemand bijvoorbeeld zijn ongenoegen op een wat zurige manier uit, dan noemt men dat een zure oprisping. Dat is de figuurlijke betekenis van het woord.

Wat mevrouw Pauthier tijdens mijn uiteenzetting deed, is u misschien ontgaan, mijnheer Pitseys, maar het was opzichtig en storend zuchten en puffen. Dat is niet erg wellevend gedrag. Het is een in debatten veel beoefend trucje om de spreker even van zijn stuk te brengen. Ik heb daar een einde aan gemaakt door haar aan te kijken en één woordje te zeggen. U hebt me niet correct geciteerd. Ik heb slechts één woordje gebruikt, namelijk "vapeurkes?", en wel in de betekenis van "oprispingskes". Dat is er gebeurd.

Ik ben een Brusselaar, mijnheer Pitseys. U mag mij niet verwijten dat ik af en toe correcte Nederlandse woorden gebruik...

(Opmerkingen van de heer Pitseys)

... die ik al eens op zijn Brussels durf uit te spreken.

Ik verwacht eerder van mevrouw Pauthier verontschuldigen voor haar onbetamelijke gedrag tijdens mijn uiteenzetting.

[261]

M. John Pitseys (Ecolo).- C'est une manière infiniment triste de terminer la législature et un parcours. Vos convictions vous appartiennent, mais votre attitude n'est pas digne.

[263]

De heer Guy Vanhengel (Open Vld).- We weten dat u een moraalridder bent, mijnheer Pitseys. Sinds het begin van de regeerperiode houdt u iedereen hier voortdurend een morele spiegel voor. De Ecolofractie heeft overigens nog meer leden die daar geweldig bedreven in zijn. Eerlijk gezegd heb ik dat soort gedrag in mijn hele loopbaan nooit eerder meegemaakt van geen enkele fractie.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Doit-on en conclure que M. Vanhengel aurait fait la même remarque à un collègue masculin ?

M. Guy Vanhengel (Open Vld).- C'est tout à fait possible. D'ailleurs, en termes médicaux, les vapeurs concernent tant les hommes que les femmes.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- J'en suis ravie, Monsieur Vanhengel. J'en appelle aux collègues féminines de cette assemblée. N'est-ce pas là une tentative classique de renversement de la responsabilité ?

M. Guy Vanhengel (Open Vld).- Mais trouvez-vous que vos soupirs et votre comportement pendant mon intervention étaient tolérables ?

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Monsieur Vanhengel, je ne vous ai pas interrompu et je n'ai pas allumé mon micro. J'ai simplement levé les yeux au ciel. On peut encore manifester une divergence de vues dans une assemblée parlementaire !

M. John Pitseys (Ecolo).- Monsieur Vanhengel, vous ne faites vous-même que soupirer. On pourrait faire un opéra de tous vos soupirs.

M. le président.- Je réécouterai le passage incriminé et prendrai attitude.

[281]

PROJET D'ORDONNANCE RELATIVE À LA VALORISATION ET À L'OUVERTURE OCCASIONNELLE AU PUBLIC DES BIENS EXCEPTIONNELS

(N^{OS} A-854/1 ET 2 – 2023/2024)

[283]

Discussion générale

M. le président.- La discussion générale est ouverte.

[285]

Mme Isabelle Pauthier, rapporteuse.- Je me réfère à mon rapport écrit.

[289]

Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).- Comme tout le monde, je rêve de découvrir les biens exceptionnels dont regorge la capitale. Depuis une dizaine d'années, j'ai d'ailleurs interpellé régulièrement le ministre-président et le ou la secrétaire d'État au Patrimoine pour leur demander de disposer au moins d'une visite virtuelle du palais Stoclet, ce qui a fini par être réalisé. Je leur ai aussi demandé qu'un accord à l'amiable soit trouvé avec la famille propriétaire du lieu afin qu'elle ouvre les portes de ce chef-d'œuvre, notamment lors des Journées du patrimoine. Toutefois, le présent projet d'ordonnance n'a rien d'un compromis à l'amiable !

Dans ce type de dossier, trouver un équilibre entre les valeurs que la société entend défendre, les règles de droit en vigueur et l'objectif du gouvernement est un exercice délicat, car il y a, d'une part, la valorisation du patrimoine et, d'autre part, la propriété privée.

Nous bénéficions cependant de nombreux exemples qui allient les deux, comme l'hôtel Solvay ou l'hôtel van Eetvelde, pour lesquels une convention a été établie entre la famille propriétaire et la Région, de façon à rendre accessibles au public ces lieux exceptionnels, à certaines conditions et selon certaines modalités qui agréent les propriétaires.

Par des mesures radicales, il ne faudrait pas dégoûter les amoureux du patrimoine, qui ont acheté des biens classés, souvent en piteux état, et qui les ont rénovés, en investissant temps et argent, voire une partie de leur vie, à la valorisation du patrimoine bruxellois. Il ne faudrait pas qu'ils regrettent leur choix en raison des modifications des réglementations. Cela risquerait également de dissuader de nouveaux acquéreurs. Cette réglementation est un peu un « pied dans la porte » !

[291]

Alors, qu'en est-il du projet débattu aujourd'hui ? Son titre, déjà, interpelle : « Projet d'ordonnance relative à la valorisation et à l'ouverture occasionnelle au public des biens exceptionnels ». Pourquoi ne pas avoir intégré dans le titre l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco ? La notion de bien exceptionnel est bien définie plus bas, mais cela laisse sous-entendre qu'un simple amendement, déposé par exemple par un parti communiste, pourrait faire que tous les biens classés soient concernés.

Sur les quinze lieux classés en Belgique au patrimoine de l'humanité, six se trouvent à Bruxelles. Il existe bien un Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, qui décide d'éventuellement inscrire un bien sur la liste. Trouve-t-on en Flandre ou en Wallonie d'autres bien classés par l'Unesco qui ne sont pas ouverts au public ? Existe-t-il une telle réglementation dans d'autres pays ? Est-ce qu'un pays ou une région a servi d'exemple pour rédiger cette ordonnance ? À cela, nous n'avons pas eu de réponse en commission, ce qui montre bien l'amateurisme à l'œuvre dans ce dossier. Nous ne savons donc pas précisément ce qu'il en est en Belgique, et encore moins à l'étranger.

Concernant le texte lui-même, pourquoi l'avis de la Commission régionale de développement n'a-t-il pas été sollicité ? Vous avez évoqué le champ d'application de l'ordonnance, restreint au projet. Par contre, cela nous semblait un préalable.

Vous proposez aujourd'hui une ingérence, une limitation du droit de propriété, mettant en avance des textes européens qui semblent l'autoriser. Mais le but poursuivi de l'ingérence doit être légitime et se fonder sur l'intérêt général ou l'utilité publique. Au regard de l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme, l'ingérence doit constituer une mesure nécessaire notamment à la protection des droits et libertés d'autrui. La valorisation du patrimoine culturel exceptionnel bruxellois en vue de favoriser l'épanouissement culturel - et donc la qualité de vie des habitants et visiteurs de la Région - semble en effet être le fondement du texte proposé. Mais si le but doit être légitime, les moyens doivent aussi être proportionnés. Il faut, entre les moyens et le but visé, un juste équilibre qui préserve les exigences de l'intérêt général tout autant que la sauvegarde des droits fondamentaux.

[293]

Votre interprétation des textes européens me laisse perplexe. Nous n'avons trouvé nulle part, dans ces textes, mention du fait que tous les biens reconnus par l'Unesco devaient être ouverts au public.

Nos moyens de recherche sont plus limités que les vôtres, mais nous avons néanmoins tenté de savoir si des biens exceptionnels reconnus par l'Unesco à Paris, en Italie, en Espagne et au Portugal étaient ouverts au public. Il aurait été intéressant d'obtenir la réponse avant aujourd'hui, mais cela n'a pas été possible. Nous sommes donc dans l'incapacité de dire si nous sommes le seul pays du monde démocratique à obliger des personnes privées à ouvrir leur immeuble au public.

Permettez-moi aussi de formuler quelques remarques complémentaires.

La convention doit définir les modalités organisationnelles et infrastructurelles. À cet égard, nous avons fait remarquer que les clauses relatives à la sécurisation de l'immeuble et du mobilier pouvaient certainement être améliorées. Il nous semble fondamental que toute personne qui fait confiance à la Région et ouvre son bien au public bénéficie de garanties suffisantes. Vous n'avez pas tenu compte de nos remarques, ce que nous regrettons.

Nous avons vibré lors de l'intervention de l'ancien secrétaire d'État M. Pascal Smet, lorsqu'il a partagé son interprétation du testament d'Adolphe Stoclet qui, selon lui, souhaitait ouvrir son palais.

J'ai interrogé des proches du dossier qui, depuis une vingtaine d'années, ont non seulement étudié le mouvement architectural, mais aussi lu le testament - ce que je n'ai pas eu la chance de faire - et rencontré la famille. Leur interprétation était totalement différente de la vôtre, Monsieur Smet.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

[297]

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Het spreekt voor zich dat veel mensen het Stocletpaleis graag zouden bezoeken, maar uw aanpak vormt een frontale aanval op de privé-eigendom van een familie. U schept daarmee een gevaarlijk precedent, dat ik een poging tot nationalisering of onteigening van privé-eigendom zou noemen. De proportionaliteit en de legitimiteit zijn zoek.

In de commissie gaf u zelf toe dat dat nergens ter wereld zo wordt aangepakt. Een andere minister zou wellicht vinden dat waakzaamheid geboden is en dat we beter geen grof geschut in de vorm van een ordonnantie bovenhalen, maar u kiest voor de frontale aanval en bent er zelfs trots op. Dat baart me zorgen.

Ik zie het als een verkiezingsstunt die geen kans op slagen heeft, iets wat u volgens mij ook wel weet. De familie zal verzet aantekenen en intussen is de kans om de verzuurde relatie de volgende jaren te normaliseren, volledig verkeken. U hebt het echt volledig verkorven. Ik vrees dat het Stocletpaleis de komende jaren daardoor gesloten blijft. U en de regering zetten geen stap vooruit, integendeel. Brussel heeft bovendien andere prioriteiten, maar helaas horen we u daar niet over.

Het paleis is uiterst fragiel erfgoed en in de commissie bleek dat leden van de meerderheid zich afvragen of het wel zo'n goed idee is om het voor het grote publiek te openen. U hebt nog altijd niet verduidelijkt hoe u dat concreet wil doen.

[299]

Die vragen blijven onbeantwoord en de bezorgdheid en bezwaren blijven bestaan. Als u het al zou kunnen opstellen, wat ik betwijfel, wat wilt u er dan mee doen en wat zijn de gevolgen daarvan?

U verwijst daarnaast naar de subsidies die de familie de voorbije decennia ontving om het Stocletpaleis in stand te houden. Toegekende subsidies verlenen de overheid echter geen bijkomende rechten tegenover de betrokken familie, anders had dat in het toekenningsdossier moeten staan. Subsidies, en zeker die voor onroerend erfgoed, moeten worden gezien als een soort van evenwichtige middelenverbintenis. De familie moet op basis van een aantal verplichtingen inzake onroerend erfgoed het Stocletpaleis in ere houden. Ze moet daarvoor grote kosten maken. In ruil geeft de overheid subsidies om de last te verlichten die met de instandhouding van het goed gepaard gaat. Dat creëert geen bijkomende rechten voor de overheid, tenzij daar afspraken over bestaan.

Ik verwijs ten slotte naar Vlaanderen, dat streeft naar samenwerking en goodwill tussen de betrokkenen. Het Vlaams Gewest slaagt er steevast in om een goede relatie uit te bouwen met alle eigenaars van onroerend erfgoed. Ik begrijp dan ook niet dat de Brusselse regering voor de frontale aanval kiest. Dat zal alleen maar negatieve gevolgen hebben. Heel wat eigenaars beginnen zich ongetwijfeld zorgen te maken over hun eigendom als ze merken wat de regering van plan is.

[301]

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Visiter le palais Stoclet est un rêve pour de nombreux Bruxellois et Bruxelloises, et certainement aussi pour les visiteurs étrangers. Toutefois, les pouvoirs publics ont pour devoir de protéger le patrimoine, et le chef-d'œuvre de Josef Hoffmann est un bien fragile. Nous nous sommes donc demandé comment préserver ce patrimoine exceptionnel, car il faut bien reconnaître que les premières déclarations dans la presse de Mme Persoons, qui a annoncé vouloir forcer l'ouverture du palais, étaient assez martiales.

Entre-temps, le Conseil d'État a estimé dans son avis que la demande était proportionnée. Des modalités d'encadrement sont prévues dans le texte et la durée de l'ouverture serait de quinze jours maximum, préparation des lieux compris. En commission, de nombreux collègues ont convenu que cette durée était raisonnable par rapport à l'atteinte au droit de propriété.

Nous espérons que le dispositif proposé, en particulier la convention qui devra être signée avec les propriétaires, permettra de rétablir la relation de confiance, nécessaire au bon déroulement de l'ouverture au public, avec l'ensemble des membres de la famille Stoclet. En tant qu'ancienne administratrice d'exploire.brussels, je sais ô combien cette relation de confiance est cruciale. En effet, le premier souci des propriétaires est que leur bien et leur vie privée soient respectés. Cette confiance se construira à travers les modalités d'organisation pratiques propres à gérer les flux de circulation du public. Nous sommes rassurés puisque vous avez demandé à la Commission royale des monuments et des sites de rédiger un rapport préalable qui permettra de déterminer ces modalités d'ouverture dans un respect scrupuleux des qualités patrimoniales de ce lieu emblématique.

[303]

Enfin, nous espérons que l'ouverture s'intégrera dans une stratégie globale visant à sensibiliser de nouveaux publics en leur donnant accès à ce type de visite. En d'autres termes, nous espérons qu'elle ne profitera pas uniquement à un public privilégié.

En effet, si l'ordonnance entre en application, la demande de visites sera très importante au cours des premières années et il sera donc crucial de la gérer équitablement, en écartant évidemment tout passe-droit.

La motivation principale de l'ordonnance est de correspondre davantage aux objectifs définis dans la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société.

Pour ces raisons, le groupe Ecolo votera en faveur du projet d'ordonnance permettant d'encadrer les visites.

[305]

De heer Pascal Smet (Vooruit.brussels).- Ik ben ontgoocheld over de betogen van de N-VA en de MR. Ik heb de indruk dat u oppositie voert om oppositie te voeren. Uw uitspraken getuigen van misprijzen voor iedereen die zich de voorbije jaren op politiek en administratief niveau heeft ingezet om het fragiele Stocletpaleis op een heel gecontroleerde manier voor het publiek open te stellen.

Er is geprobeerd om een vertrouwensrelatie op te bouwen en de familie te overtuigen, maar zoals u ongetwijfeld weet, is de familie verdeeld. Sommige leden zijn bereid om het Stocletpaleis open te stellen, maar anderen totaal niet. Dat is bijzonder jammer, want we hebben in België niet zoveel beschermde gebouwen die tot het werelderfgoed behoren. Het is dan ook begrijpelijk dat mensen het willen bezoeken.

We beseffen dat het om een fragiel gebouw gaat, dat niet op permanente basis kan worden opengesteld. Daarom stelt de regering voor om het op een gecontroleerde manier open te stellen. Dat zal de Brusselaars alleen maar ten goede komen. Ik begrijp dus niet dat u zich daartegen probeert te verzetten en dat u de regeringsleden als communisten afschildert die mensen verplichten om hun woning open te stellen. Dat is niet het geval. Bovendien is het Stocletpaleis niet bewoond.

Het Stocletpaleis is inderdaad nooit gebouwd als een museum, maar als een woning. We moeten daar dus op die manier mee omgaan, net zoals we dat proberen te doen met het Solvayhuis, door het pand slechts op een beperkte manier open te stellen.

[307]

Wat de regering en staatssecretaris Persoons voorstellen en ook wat er in het verleden werd gedaan, moet eerder een middel zijn om de dialoog die er was met een deel van de familie, voort te zetten en hen te overtuigen om het gebouw open te stellen. Het is immers allemaal niet zo evident. Op een bepaald moment wilden de eigenaars de inboedel zelfs verkopen. Toenmalig staatssecretaris Emir Kir nam toen zijn verantwoordelijkheid en beschermde de inboedel.

Nu ligt er een evenwichtig voorstel voor, dat geen inbreuk op het eigendomsrecht inhoudt. Ik kan ook alleen maar vaststellen dat er bij vergelijkbare gevallen in Brussel bijna nooit problemen zijn en dat mensen wel vaker hun uitzonderlijke goed op een beperkte manier openstellen. Het probleem doet zich slechts bij een gebouw voor en laat dat nu net het mooiste gebouw zijn.

Het is dan ook logisch dat de regering op een gecontroleerde, beperkte en verantwoordelijke manier en met respect voor het erfgoed probeert om het gebouw open te stellen voor het publiek. Ik heb er alle vertrouwen in dat staatssecretaris Persoons de dialoog zal voortzetten en hopelijk kan uitbreiden naar de hele familie om tot een oplossing te komen. Iedereen weet echter ook dat het bij elke dialoog goed van pas komt als je een middel hebt om mensen te overtuigen. Ik wil de woorden 'stok achter de deur' niet gebruiken, maar laat ons toch hopen dat het lukt om het gebouw open te stellen. Het is immers iets van de mensheid en dus mag de mensheid het ook zien.

Ten slotte heb ik het testament gelezen en het was nooit de bedoeling dat het gebouw afgesloten zou blijven voor de buitenwereld. Ik herinner er ook aan dat er tot enkele jaren geleden concerten werden georganiseerd en dat het gebouw toegankelijk was voor een select publiek. Nu is de vraag om het op een eerlijke manier voor alle Brusselaars open te stellen en niet alleen voor de happy few. Daar kunt u toch onmogelijk tegen zijn?

[309]

Mevrouw d'Ursel, u zegt dat wij het enige land ter wereld zijn waar het zo gaat. Ik zou zeggen: eindelijk, wij wijzen de rest van de wereld de weg!

Toen ik bevoegd was voor de materie, hebben verscheidene gerenommeerde buitenlandse kranten contact met mij opgenomen omdat ze niet begrepen dat het Stocletpaleis niet toegankelijk was voor het publiek. Ze begrepen evenmin dat wanneer een overheid geld geeft voor de restauratie - wat de Brusselse regering deed - , de belastingbetaler in ruil daarvoor geen toegang krijgt.

In plaats van kritiek te uiten, mevrouw d'Ursel, zou u trots moeten zijn op Brussel en op het feit dat de regering dit onder impuls van staatssecretaris Persoons voorstelt.

(Applaus)

[313]

Mme Marie Nagy (DéFI).- Je ne répéterai pas ce qui a déjà été dit en commission, mais je souhaiterais exprimer en séance plénière le soutien du groupe DéFI à ce projet d'ordonnance, lequel nous paraît constituer une grande opportunité pour tous les amateurs du patrimoine et les curieux qui pourraient avoir, un jour, l'opportunité de visiter cette œuvre totale qu'est le palais Stoclet, dans le respect du droit des propriétaires. En effet, le Conseil d'État a établi qu'il n'y avait aucune difficulté de s'entendre avec ces derniers, qui auraient peut-être dû prendre l'initiative, à l'instar d'autres propriétaires, afin de déterminer la manière de visiter ce

bâtiment. Peut-être pourra-t-on autoriser un jour les photographies et les visites réelles comme on le fait déjà pour certains hôtels particuliers et monuments comme des bibliothèques ou l'ambassade d'Espagne.

En outre, le groupe DéFI a donc accueilli ce projet avec enthousiasme, car des modalités de travail ont été prévues pour la suite. La Commission royale des monuments et des sites, par le biais de ses experts en patrimoine bruxellois, va examiner comment travailler à l'avenir avec les propriétaires des sites remarquables.

Madame la secrétaire d'État, il s'agit ici d'un bel enjeu et mon groupe soutiendra ce projet d'ordonnance avec grand enthousiasme.

[315]

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation un projet d'ordonnance relative à la valorisation et à l'ouverture occasionnelle au public des biens immobiliers exceptionnels.

Le patrimoine occupe une place essentielle dans notre société. Sa reconnaissance, son entretien et sa valorisation font partie de mes priorités et de celles du gouvernement. De plus, le droit à l'épanouissement culturel est un élément essentiel de la Constitution. La Région bruxelloise a d'ailleurs ratifié la convention de Faro de 2005, qui reconnaît que toute personne a le droit de bénéficier du patrimoine culturel et engage les États parties à améliorer l'accès au patrimoine culturel.

À cet égard, la Région bruxelloise a de la chance, puisqu'elle regorge de merveilles architecturales. Parmi celles-ci, trois ensembles sortent du lot et sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco : la Grand-Place de Bruxelles, les habitations majeures de l'architecte Victor Horta et le palais Stoclet. Ce patrimoine de l'humanité est un patrimoine pour tous et toutes, dont la responsabilité incombe à l'ensemble de la société.

Dans le texte que je soumetts à votre approbation, nous proposons un dispositif bien mesuré et proportionné au regard des autres droits fondamentaux de notre pays et de notre Région. Le Conseil d'État partage cet avis. Ce texte novateur vise à rendre accessibles ces biens exceptionnels et consacre le droit au patrimoine culturel. Il fera date dans l'histoire de la culture et du patrimoine de Bruxelles, de la Belgique, mais aussi du monde entier.

(Applaudissements)

[319]

M. le président.- La discussion générale est close.

[321]

Discussion des articles

M. le président.- Nous passons à la discussion des articles.

Article 1er

Pas d'observation ?

Adopté.

Articles 2 à 21

Pas d'observation ?

Adoptés.

La discussion des articles est close.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.

[323]

TEMPS DE PAROLE

M. le président.- Conformément à l'article 91.4 du règlement, le temps de parole est de dix minutes pour l'auteur des propositions de résolutions qui ont été rejetées en commission et de cinq minutes pour les groupes politiques qui souhaiteraient intervenir.

PROPOSITION DE RÉOLUTION DE M. DAVID WEYTSMAN, MMES ANNE-CHARLOTTE D'URSEL ET AURÉLIE CZEKALSKI VISANT À METTRE EN PLACE UN SCHÉMA DIRECTEUR INTERMODAL DES MOBILITÉS

(N^{OS} A-305/1 ET 2 – 2020/2021)

PROPOSITION DE RÉOLUTION DE M. DAVID WEYTSMAN ET MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL VISANT À RENFORCER ET À OPTIMISER LES INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

(N^{OS} A-316/1 ET 2 – 2020/2021)

M. le président.- Nous devons examiner une série de propositions de résolutions qui ont été rejetées en commission. Conformément à l'article 91.4 du règlement, le temps de parole est de dix minutes pour l'auteur des propositions et de cinq minutes pour les groupes politiques qui souhaiteraient intervenir.

Je propose, comme l'a suggéré M. Weytsman, que nous examinions conjointement la proposition de résolution visant à mettre en place un schéma directeur intermodal des mobilités et la proposition de résolution visant à renforcer et à optimiser les investissements en matière de mobilité en Région de Bruxelles-Capitale.

[325]

Discussion générale conjointe

M. le président.- La discussion générale conjointe est ouverte.

Mme Cieltje Van Achter, rapporteuse, se réfère aux rapports écrits.

[331]

M. David Weytsman (MR).- La mobilité ne s'arrête pas aux frontières de notre Région. En effet, nous ne vivons pas sur une île isolée. Comme en témoignent les échanges d'aujourd'hui avec Mme la ministre, en lien avec les incidents, les problèmes de dialogue et, peut-être, le manque d'intérêt de cette dernière pour la gestion des entrées de ville dans le cadre du chantier du carrefour Léonard. Il y a aussi un manque de coordination et de planification des projets.

Ces discussions montrent à nouveau à quel point les acteurs économiques, les patrons, les syndicats, les conseillers et les experts en économie de transport ont raison, depuis des années, de demander aux différentes autorités du pays, tous niveaux de pouvoir confondus, de définir ensemble une vision de la mobilité nationale ou interfédérale, ainsi qu'un plan d'action. En l'absence historique de plan directeur, les réseaux de transport - qui incluent d'ailleurs tant les réseaux de transport public que les solutions de mobilité privée dans le cadre de cette résolution, à savoir les bus, trams, métros, taxis, les services de location de voitures avec chauffeur ou encore les opérateurs privés de trottinettes et vélos partagés - sont bien peu intégrés, en Belgique comme en Région bruxelloise. Cela se ressent dans la tarification, mais aussi au niveau des horaires ou des investissements.

Il y a déjà eu plusieurs interpellations visant notamment le rapprochement entre différentes entreprises publiques comme la SNCB, la STIB, De Lijn et le TEC. En effet, la situation actuelle nuit à l'attractivité globale de l'offre de mobilité et de transports en commun et, surtout, à l'expérience client. Chaque changement d'opérateur nécessite un nouveau ticket, que ce soit pour passer du réseau de bus wallon au réseau flamand, pour passer d'un bus à un train, d'un réseau non bruxellois à la STIB, etc. Pour se rendre à la mer depuis Bruxelles, par exemple, il faut prendre un ticket de métro, puis un ticket de train et, si vous n'avez pas eu la chance de trouver un logement proche d'une gare, il faut encore prendre un tram avec un autre ticket. Cet exemple un peu caricatural démontre à quel point on a besoin d'intégration entre nos réseaux.

[333]

Aujourd'hui, il est question de développer un schéma directeur (SD) intermodal des mobilités. Celui-ci nous permettrait de coordonner, dans un seul et unique texte, tous les efforts consentis séparément par les entreprises publiques régionales et fédérales d'une part, les nouveaux acteurs privés de mobilité d'autre part. La mise en place de ce SD permettrait de mieux calibrer l'offre en fonction des besoins et autres solutions existantes - dans le public ou le privé - et de cibler les investissements prioritaires.

Il s'agit donc d'une compétence partagée entre les autorités régionales et le niveau fédéral, qui nécessite une coordination pour sa mise en œuvre. Au-delà d'un alignement et d'une contribution des autorités, l'établissement d'un SD intermodal des mobilités impliquera également une contribution forte des opérateurs de mobilité publics ou privés. L'implication de ces derniers est en effet essentielle pour parvenir aux meilleures solutions techniques et faire profiter les usagers tout d'abord, mais aussi la mobilité et l'économie belges en général, du meilleur équilibre entre les différents modes de transport.

La Région bruxelloise est au cœur de ces réseaux de transport public. Elle est aussi l'une des régions les plus embouteillées au monde et cette vision dont nous parlons aujourd'hui me semble donc fondamentale. D'abord, pour le service aux clients, mais aussi pour la fluidité de la mobilité et pour notre économie. Le texte dont nous discutons a été élaboré sur la base des travaux des administrations régionale et fédérale de ce pays.

Au mois de décembre 2020, le groupe MR demandait déjà que l'objectif de cette résolution soit discuté au sein du conseil exécutif des ministres de la Mobilité. Il s'agit d'un organe de gestion concernant les niveaux

tant régional que fédéral et qui permet aux ministres de la Mobilité d'avancer sur certains dossiers. Ils ont d'ailleurs eu l'occasion de le faire pour l'un des pans de cette vision dont nous parlons et qui concerne le projet de mobilité tout-en-un (mobility as a service, MaaS).

À ce sujet, Madame la Ministre, en tant qu'écologiste, membre de Groen, vous auriez pu discuter de ce point avec votre collègue Ecolo du niveau fédéral. Le fait que vous soyez de la même couleur politique aurait peut-être pu nous aider à avancer. Ce ne fut pas le cas et je ne peux que le déplorer. J'espère que le vote de cette résolution permettra de donner un signal clair aux prochains ministres de la Mobilité et au prochain gouvernement bruxellois.

[335]

En bref, il s'agit de participer à la mise en place de ce schéma directeur intermodal, de développer une vision multimodale de l'offre de transports, d'intensifier l'intégration billettique et tarifaire et de développer des modèles de type « pay as you go », tels que ceux que nous avons exposés en commission de la Mobilité.

La deuxième résolution s'inscrit dans la même réflexion : nous devons absolument avoir une vision globale des besoins et des constats en matière de mobilité pour pouvoir répondre à cette absolue nécessité d'investissement dans nos infrastructures et continuer à améliorer l'offre de transports publics.

Toutefois, ceci suppose une vision et un schéma de développement, mais aussi un budget qui soit le plus intégré possible. Ceci est d'autant plus important que, malheureusement, la Belgique sous-investit dans ses infrastructures de mobilité, ce qui a un impact sur le plan climatique et économique. Si la Belgique est un mauvais élève au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Région bruxelloise occupe une place encore moins favorable, malgré les investissements consentis ces dernières années.

Une réflexion sur les investissements est d'autant plus importante que notre Région est au cœur de ce maillage, de ce réseau de transports, et que le moindre investissement peut avoir un effet de levier assez important pour l'économie bruxelloise.

Dès lors, l'objectif est de développer des outils pour optimiser les choix d'investissement entre les niveaux régional et fédéral. En effet, énormément de choix d'investissement concernent les deux niveaux et ont une incidence sur les décisions des uns et des autres.

À titre d'exemple, on pourrait croire que le développement des infrastructures ferroviaires relève exclusivement du niveau fédéral. Ce n'est absolument pas le cas. Il faut continuer la réflexion sur l'aménagement des gares et sur l'optimisation des correspondances entre les trains et les réseaux de bus, de trams et de métro.

Par ailleurs, on évoque depuis plusieurs années la mise en place de réseaux cyclables interrégionaux. Là aussi, la mise en œuvre d'un plan de développement plus intégré aurait du sens. Depuis des années, on parle aussi des besoins en parkings de covoiturage ou parkings de dissuasion (P+R). Dans le cas du carrefour Léonard, c'est par manque de coordination, de planification et de choix d'investissement commun que les projets n'aboutissent pas.

De même, certains pensent à des formes de péage urbain, mais ceux-ci nécessitent des investissements communs.

[337]

D'autres réfléchissent depuis des années à la création de pôles logistiques. Cela n'a évidemment de sens que si le TEC, De Lijn et la STIB s'allient.

Je pense également à des zones de transit pour les camions et à certaines mesures de renforcement de la sécurité routière, qui ne s'arrêtent pas aux frontières de notre Région.

Les exemples sont innombrables - je pourrais aujourd'hui en citer une trentaine que je vous épargne, vu l'heure tardive - et démontrent à quel point nous avons besoin non seulement d'une vision commune, mais aussi de mécanismes d'optimisation des investissements. Pour vous donner un exemple caricatural, il est vain d'investir dans un kilomètre de lignes pour ne faire que dédoubler ce que fait déjà une autre Région.

C'est sur cette base que les administrations de ce pays ont souhaité travailler davantage en concertation avec les autres Régions et l'État fédéral, en vue de renforcer la coordination des investissements et d'entamer un recensement des besoins en financements. Chacun fait le travail à son niveau et je ne critique personne, ni les Régions ni le gouvernement fédéral. Cependant, là où il y a des nœuds intermodaux, personne n'est compétent !

Il faut que chaque Région prenne la main sur ces nœuds intermodaux. C'est la raison pour laquelle nous demandons que le Conseil exécutif des ministres de la Mobilité se penche sur ces questions. Il faut aussi développer un outil permettant de calculer les retombées économiques des investissements en mobilité. À part nous répéter que les embouteillages coûtent cher - ce dont nous sommes bien conscients, mais ils ont largement augmenté sous cette législature -, il faut aussi mieux comprendre en quoi un euro d'investissement dans une infrastructure de mobilité peut générer de très nombreux euros pour notre économie.

Enfin, il faut élaborer un calendrier pluriannuel d'investissements multimodaux à l'échelle du pays, afin d'anticiper les besoins en financements publics et de renforcer la collaboration entre les acteurs publics et privés.

Ces deux propositions de résolution s'inscrivent dans la lignée de propositions de résolution que nous avons déjà déposées : une vision commune, une agence ou une coordination interfédérale de la mobilité. Ici même, vous disposez désormais d'un outil pour optimiser les investissements et d'un schéma directeur intermodal.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

[341]

M. Francis Dagrín (PTB).- J'interviendrai sur la deuxième résolution, qui vise à renforcer et à optimiser les investissements en matière de mobilité en Région de Bruxelles-Capitale.

Il va de soi qu'il faut renforcer les investissements en matière de mobilité à Bruxelles, mais il faut aussi refinancer notre Région. Il faut arrêter de dérouler le tapis rouge aux consortiums et aux consultants, et surtout investir plus et mieux dans les transports publics. La mobilité démontre l'absurdité de la régionalisation, puisque la Belgique compte quatre ministres de la Mobilité et quatre codes de la route différents, et que le chaos règne au carrefour Léonard. Ce sont les travailleurs des trois Régions qui en sont les victimes.

La N-VA et le Vlaams Belang voudraient même régionaliser la SNCB, ce qui est complètement absurde !

Plutôt qu'une vision interfédérale, nous pensons que la compétence de la mobilité, dans un pays aussi petit que la Belgique, devrait être refédéralisée.

À la page 4 de cette résolution, on peut lire ceci : « Dans cette optique, des modes de taxation basés sur l'utilisation plutôt que la possession doivent être développés. »

Le MR est donc favorable à Smart Move et à la taxe kilométrique. Le PTB y est opposé. Il s'agit d'une taxe antisociale, qui touchera les travailleurs qui n'ont pas d'autre possibilité que d'utiliser leur voiture. Le PTB votera donc contre cette résolution du MR.

(Applaudissements sur les bancs du PTB et du PVDA)

[345]

M. le président.- La discussion générale conjointe est close.

En application de l'article 91.4 du règlement, nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur les conclusions de la commission.

[347]

PROPOSITION DE RÉSOLUTION DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL ET M. DAVID WEYTSMAN VISANT À DEMANDER L'EXTENSION DE L'OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN LA NUIT À BRUXELLES

(N^{OS} A-575/1 ET 2 – 2021/2022)

PROPOSITION DE RÉSOLUTION DE M. FRANCIS DAGRIN, MME FRANÇOISE DE SMEDT, MM. YOUSSEF HANDICHI, PETYA BOLENSKY, LUC VANCAUWENBERGE, BRUNO BAUWENS, MME LEILA LAHSSAINI, MM. JEAN-PIERRE KERCKHOFS ET JAN BUSSELEN VISANT À ÉTENDRE L'OFFRE DES LIGNES NOCTURNES DU RÉSEAU DE LA STIB

(N^{OS} A-727/1 ET 2 – 2022/2023)

Discussion générale conjointe

M. le président.- La discussion générale conjointe est ouverte.

Mme Isabelle Pauthier, rapporteuse, se réfère aux rapports écrits.

[353]

Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).- M. Weytsman et moi-même avons déposé ce texte il y a deux ans. Il est vrai que nous recevons régulièrement des demandes de jeunes bruxellois, du Conseil bruxellois de la nuit, selon lequel la mobilité est au cœur de toutes les thématiques gravitant autour du monde de la nuit, ainsi que d'énormément de travailleurs qui soit partent très tôt, soit rentrent très tard, et ont besoin de moyens de transport la nuit.

Pourtant, l'offre bruxelloise ne répond pas à toutes leurs demandes et je pense que vous en êtes tous conscients. C'est dès lors avec une profonde déception que nous avons constaté le rejet de cette proposition en commission. Alors que les représentants de la majorité disent partager nos préoccupations, nos analyses et nos conclusions, ils votent contre un texte en faveur des Bruxellois, des travailleurs de notre ville et des touristes. C'est incompréhensible.

Bruxelles, capitale internationale par excellence, est le foyer d'une diversité culturelle et économique remarquable. Néanmoins, la vie nocturne - ce rouage important de notre Région - est loin d'avoir atteint son plein potentiel. C'est non seulement regrettable pour nos habitants, mais également préjudiciable à notre attractivité touristique et économique. Nous sommes en train de passer à côté d'une opportunité majeure.

Oui, la demande pour des transports en commun la nuit est en plein essor. Oui, nos concitoyens veulent des solutions alternatives à la voiture, surtout face aux pressions qui s'exercent aujourd'hui sur les automobilistes.

[355]

Mais que trouve-t-on à Bruxelles ? Des métros qui s'arrêtent trop tôt, des bus nocturnes rares et en service durant les seuls week-ends et un service de taxis collectifs (Collecto) qui ne franchit pas les frontières régionales.

Nous sommes à la traîne par rapport à de nombreuses villes qui ont su tirer parti de leur rayonnement nocturne et qui offrent des réseaux de transport bien plus développés. Pourquoi n'en faisons-nous pas autant ? Par exemple, pourquoi ne pas rendre le métro disponible jusqu'à 3h du matin durant le week-end ? Pourquoi ne pas étendre au jeudi soir les horaires des bus nocturnes ? Le jeudi est un jour où les jeunes et les moins jeunes sortent et où l'activité culturelle bat son plein dans tout Bruxelles. Pourquoi ne pas étendre à la périphérie bruxelloise le rayon d'action du Collecto, mais aussi de toutes les autres mobilités partagées ?

Nous avons besoin d'actions concrètes et non de vaines promesses. Je concède que ces propositions ont été intégrées dans le contrat de gestion passé entre la STIB - dont nous discuterons d'ailleurs mardi prochain - et le gouvernement régional. Mais il faut également souligner que nos demandes sont bien plus spécifiques.

Il eût été important de commander des études. En effet, la présence de tel ou tel point dans le contrat de gestion ne signifie nullement qu'il sera appliqué durant l'année 2024 ni même avant la fin de sa durée de validité.

Certains parmi vous ont évoqué des préoccupations financières. Mais leur argument ne tient pas parce que nous proposons justement au gouvernement d'étudier plusieurs mesures en vue d'étoffer l'offre nocturne de transport en commun. Le but est précisément de consentir des investissements raisonnables, qui apportent une solution aux Bruxellois, tout en demeurant soutenables en termes financiers. Cela nous paraît clair.

D'autres ont évoqué la sécurité déplorable du réseau de métro pendant la nuit. Mais est-ce là un argument valable ? Le gouvernement doit-il reconnaître publiquement son incapacité à assurer la nuit la sécurité sur le réseau ? L'argument nous paraît devoir être balayé d'un revers de la main et il nous semble même inadmissible de l'invoquer.

Cette proposition de résolution nous paraît constructive et semble d'ailleurs susciter une large adhésion. L'occasion est belle d'offrir à notre Région une véritable mobilité durant la nuit afin qu'elle puisse vivre la vie nocturne dynamique et accessible qu'elle mérite.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

[359]

Mme Françoise De Smedt (PTB).- À sa création en 2007, le réseau Noctis de la STIB comptait dix-sept lignes. À la suite des économies imposées par le gouvernement bruxellois, la STIB en a supprimé six. Depuis, de nombreux quartiers ne sont plus desservis par les lignes de nuit. Chaque soir, des milliers de travailleurs qui prestent leurs heures la nuit ou à horaire décalé doivent se débrouiller à leurs frais, avec leur propre véhicule, pour aller travailler. Chaque nuit, des centaines de jeunes rentrent chez eux en prenant des risques, aussi à pied ou à trottinette.

Or c'est le rôle du gouvernement d'offrir aux uns et aux autres une solution de mobilité sécurisée au cœur de la nuit. Le PTB et le PVDA ont déposé cette proposition de résolution pour offrir une solution alternative de mobilité sécurisée à la jeunesse bruxelloise et aux 30.000 travailleurs de nuit de la capitale.

Avec ses onze lignes Noctis, le réseau de transport nocturne de la STIB, qui ne circulent que deux soirs par semaine jusqu'à 3h du matin, Bruxelles fait pâle figure face aux autres capitales européennes. À Paris, Berlin ou Barcelone, des lignes nocturnes de bus circulent toute la semaine, toute la nuit. Bruxelles n'est même pas au niveau de villes comparables comme Copenhague et Stockholm, qui font beaucoup mieux.

Le réseau Noctis actuel coûte 2 millions d'euros par an, pour deux soirs hebdomadaires de fonctionnement. L'étendre à terme à tous les soirs de la semaine est donc parfaitement finançable.

Nous proposons de revenir au réseau Noctis originel de dix-sept lignes pour une meilleure desserte de toutes les communes bruxelloises, de ne plus le limiter au week-end, de l'étendre immédiatement au jeudi et de le faire fonctionner jusqu'à 4h du matin, d'ouvrir de nouvelles lignes après évaluation, de garantir un passage toutes les 20 minutes, au lieu de 30, et de proposer le service du lundi au dimanche jusqu'à 5h du matin.

Il conviendrait aussi d'avancer l'heure des premiers départs des lignes de métro à 4h du matin pour permettre à un plus grand nombre de navetteurs de venir travailler en transport public à Bruxelles, et d'améliorer les correspondances entre les différentes entreprises de transport en commun.

Un réseau de lignes de bus à Bruxelles est nécessaire pour les 30.000 travailleurs de nuit et pour sauver des vies. Il faut en revenir au minimum aux dix-sept lignes Noctis initiales pour mieux couvrir l'ensemble des communes bruxelloises. Il faut en outre étendre les jours et heures de circulation des véhicules sur ces lignes et avancer les premiers départs du métro.

Cette demande du PTB permettrait de réduire le nombre d'accidents mortels.

[361]

Depuis le début de l'année, vous avez déjà voté contre notre proposition de résolution pour tendre vers la gratuité, contre une autre visant à renforcer la sécurité sur le réseau de la STIB. Vous avez également rejeté notre proposition de résolution visant à améliorer le réseau Noctis. Peut-être changerez-vous d'avis ? Faites-le au moins pour sauver des vies d'étudiants et de jeunes à Bruxelles !

(Applaudissements sur les bancs du PTB)

M. le président.- La discussion générale conjointe est close.

[365]

En application de l'article 91.4 du règlement, nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur les conclusions de la commission.

[367]

**VOORSTEL VAN RESOLUTIE VAN DE HEER MATHIAS VANDEN BORRE, MEVROUW
CIELTJE VAN ACHTER EN DE HEER GILLES VERSTRAETEN BETREFFENDE EEN
GEWESTELIJK ACTIEPLAN OM DE OPENBARE ORDE IN EN ROND DE GROTE NMBS-
STATIONS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST OP KORTE TERMIJN TE
HERSTELLEN**

(NRS. A-749/1 EN 2 – 2022/2023)

[369]

Algemene bespreking

De voorzitter.- De algemene bespreking is geopend.

[371]

M. Ahmed Mouhssin, rapporteur, se réfère au rapport écrit.

[373]

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Ik diende dit voorstel van resolutie, dat over het Zuidstation gaat, in vóór de trieste saga die zich tijdens de zomer van 2023 afspeelde. Toen ontspoon zich tussen de federale en de Brusselse regering een eindeloze discussie over wie er nu eigenlijk bevoegd was. Dat was bovendien voordat er een plan was om eindelijk de situatie aan te pakken.

Het federale plan dat uiteindelijk uit de bus kwam, is echter ontoereikend. Het was op een aantal punten zeer vaag. Bovendien blijkt dat bepaalde essentiële punten uit het plan nog steeds niet zijn uitgevoerd en het is maar de vraag of dat ooit zal gebeuren.

De situatie in de omgeving van het Zuidstation is er bovendien niet beter op geworden. Het drugsgeweld is niet opgelost. De situatie blijft ernstig. Winkeliers en omwonenden getuigen bovendien dat er kort na de aankondiging van het plan wel degelijk een verhoogde politieaanwezigheid was, maar dat die ondertussen al lang weer is verdwenen. Het probleem blijft dus bestaan.

Dat is ook de reden waarom dit voorstel van resolutie wel degelijk nog steeds actueel is en wij ervoor blijven pleiten om veel verder te gaan dan nu het geval is.

Mijn plan heeft betrekking op stationsbuurten. In de eerste plaats gaat het dan natuurlijk om het Zuidstation, maar het kan ook worden toegepast in de omgeving van het Noordstation, waar zich gelijkaardige problemen voordoen.

Eigenlijk gaat mijn plan echter breder. Het kan ook worden toegepast op de drugsproblematiek, die Brussel nu al enkele jaren teistert. Ik stel vast dat de minister-president ook daarover aanvankelijk zei dat hij

onmogelijk kon optreden. Sinds een paar maanden blijkt hij echter weer te weten wat zijn bevoegdheden precies zijn. Hij heeft immers een coördinatie opgezet met zogenaamde hotspots. Ook dat is evenwel ontoereikend en ik denk eerlijk gezegd niet dat er op het terrein al veel veranderd is. Als we alleen al maar naar de feiten van de laatste weken kijken, dan zien we dat er schietpartijen plaatsvonden in Anderlecht, Vorst, Elsene, Sint-Joost-ten-Node, Laken en Sint-Jans-Molenbeek.

[375]

De N-VA-fractie pleit dan ook voor fundamentele en structurele hervormingen in Brussel, zowel van de instellingen als wat het aansturen van de politie betreft. Ik denk in de eerste plaats aan de fusie van de politiezones, waar we al meermaals voor gepleit hebben en waarover ik onlangs nog een motie heb ingediend. Ook los daarvan kan en moet er echter veel meer gedaan worden. Wij pleiten voor de permanente inzet van veel meer politiemensen op het terrein, onder wie inspecteurs en interventiebrigades. In vele buurten verbetert de situatie immers niet, ook niet in de stationsbuurt.

Voorts zien vele Brusselaars dat er in Frankrijk tegenwoordig veel harder wordt opgetreden, onder meer naar aanleiding van de Olympische Spelen. Daar worden een aantal problemen veel repressiever aangepakt. De vrees bestaat dan ook dat die problemen zich zullen verplaatsen naar Brussel, terwijl daarop hier zo goed als geen antwoord geboden wordt. Integendeel, de lat wordt steeds lager gelegd. Ik hoor enkel pleiten voor meer spuitruimten en om drugs de facto te legaliseren met gedoogzones. Na Sint-Jans-Molenbeek en Etterbeek pleiten nu ook Schaarbeek en Sint-Joost-ten-Node voor meer spuitruimten. Een dergelijke aanpak gaat volledig de verkeerde richting uit. In plaats van de drugsproblemen in te perken lijkt het Brussels Gewest er alles aan te willen doen om er nog meer aan te trekken.

Ten slotte wil ik kort ingaan op het betoog van de heer De Wolf. In de commissie heeft die helaas opnieuw de voorstellen van de N-VA-fractie niet gesteund. Het is een betreurenswaardige constante tijdens deze regeerperiode dat de MR federaal en bij monde van de partijvoorzitter straffe taal spreekt als het over veiligheidsbeleid gaat - het moet allemaal anders en beter. Als het echter op het parlementaire werk aankomt, stelt de MR zich veel gematigder of zelfs zwakker op. Ik hoop dat de MR een volwaardige veiligheidspartner kan zijn, maar tot dusver blijft het wachten op een duidelijk signaal.

(De heer Guy Vanhengel, ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)

[379]

De MR en de PS verweten de N-VA aan overshooting te doen. Ze zeiden dat we overdrijven met de maatregelen die in het plan staan, terwijl hun partijgenoten pleiten om het leger in Brussel in te zetten, wat absoluut geen oplossing is en een compleet fout signaal geeft.

Ik meen nog altijd dat onze resolutie heel pertinent is en dat er heel goede maatregelen in staan die Brussel een stap in de goede richting kunnen duwen. We moeten echter nog veel verder gaan als we de enorme veiligheidsproblemen in Brussel willen oplossen.

De voorzitter.- De algemene bespreking is gesloten.

[381]

En application de l'article 91.4 du règlement, nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur les conclusions de la commission.

[383]

PROPOSITION DE RÉOLUTION DE M. DAVID WEYTSMAN, MMES VIVIANE TEITELBAUM, VÉRONIQUE LEFRANCQ, CIELTJE VAN ACHTER, BIANCA DEBAETS, LATIFA AÏT BAALA ET CLÉMENTINE BARZIN VISANT À DÉCLARER LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMME « ZONE DE LIBERTÉS POUR LES PERSONNES LGBTQI+ »

(N^{OS} A-381/1 ET 2 – 2020/2021)

PROPOSITION DE RÉOLUTION DE MMES MARIE LECOCQ, LOTTE STOOPS, NADIA EL YOUSFI, ELS ROCHETTE, NICOLE NKETO BOMELE, KHADIJA ZAMOURI, M. PEPIJN KENNIS, MMES FRANÇOISE DE SMEDT, VICTORIA AUSTRÆT ET DELPHINE CHABBERT VISANT À SOUTENIR LA RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 11 MARS 2021 EN DÉCLARANT LA RÉGION BRUXELLOISE « ZONE DE LIBERTÉ POUR LES PERSONNES LGBTQIA+ »

(N^{OS} A-397/1 EN 2 – 2020/2021)

[385]

Discussion générale conjointe

M. le président.- La discussion générale conjointe est ouverte.

[387]

Mmes Ariane de Lobkowicz et Leila Agic, rapporteuses, se réfèrent aux rapports écrits.

[391]

M. David Weytsman (MR).- Après quelques tensions liées à l'organisation des travaux et à la priorité accordée à un texte plutôt qu'à l'autre, nous sommes parvenus à dégager un consensus nous permettant de travailler ensemble. La majorité a intégré certains éléments de notre proposition de résolution dans la sienne. Nous sommes donc porteurs d'une majorité commune et je suis cosignataire du texte soumis.

Comme je viens de le dire, cette proposition de résolution s'inspire de plusieurs points de la proposition de résolution que nous avons déposée avec Mmes Teitelbaum, Lefrancq, Van Achter, Debaets, Aït Baala et Barzin.

Il est important que nous puissions nous retrouver autour d'un texte commun, que j'ai cosigné avec plaisir. En effet, la situation est grave au niveau international, mais elle est aussi préoccupante à Bruxelles, et cela, malgré un cadre législatif que je qualifie de libéral au sens d'ouvert.

Au quotidien, nous constatons une triste réalité qui persiste pour des personnes discriminées, agressées, voire assassinées pour avoir l'air d'aimer une personne du même genre. Si le recul des droits et la répression sont des fléaux plus prononcés dans d'autres régions du monde, en particulier en Europe - c'est la base de cette initiative -, ils ne sont pas absents à Bruxelles. Par cette résolution, le Parlement reconnaît cette réalité et, surtout, la nécessité d'y apporter des solutions en matière d'éducation et de sécurité.

Depuis les bancs de l'opposition, je regrette que le gouvernement n'ait pas pris pleinement la mesure de l'urgence de cette situation, notamment de manière concrète dans le cadre du plan de lutte contre la haine à l'encontre de la communauté LGBTQIA+, présenté il y a deux ans.

Déjà à l'époque, j'avais dit regretter l'absence d'un volet plus important consacré à la protection de ces personnes. La situation est donc alarmante et les chiffres, inquiétants. Ainsi, 1.500 dossiers ont été ouverts par la police fédérale au cours des dix dernières années. Or les témoignages de tous les acteurs de terrain indiquent que ce nombre ne représente qu'une infime fraction des violences subies par les personnes LGBTQIA+ à Bruxelles et en Belgique.

[393]

Comme le soulignent régulièrement les associations, la lutte contre la discrimination à l'égard de cette communauté souffre du même obstacle majeur que la lutte contre le harcèlement sexiste, à savoir que la plupart des victimes ne signalent pas ces agressions. Elles sont parfois prises d'un sentiment d'abandon, ce qui est compréhensible et doit nous inciter à aborder la sensibilisation auprès du grand public, mais elles peuvent aussi craindre des représailles. Par conséquent, il est particulièrement difficile d'estimer avec précision le nombre réel de faits de discrimination, d'agression ou de violence.

Et pourtant, malgré cette sous-déclaration, les chiffres indiquent une tendance à la hausse qui est inquiétante sur le long terme. Unia a ainsi noté une augmentation d'environ 40 % des actes homophobes au cours des dernières années. De même, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne souligne qu'en Belgique, près de 40 % des personnes LGBTQIA+ évitent tout simplement certains endroits de peur d'être victimes d'une agression, de harcèlement ou d'insultes.

En 2020, le confinement a eu un impact considérable sur l'augmentation des violences intrafamiliales. Il a fallu organiser des débats, en particulier dans le cadre de la commission délibérative sur le sans-abrisme, pour comprendre à quel point ces violences intrafamiliales étaient particulièrement dirigées vers de jeunes personnes de la communauté LGBTQIA+. Comme l'indique l'étude de safe.brussels, pendant cette période de crise sanitaire, ces jeunes ont été exclus de chez eux et ils se retrouvent encore aujourd'hui livrés à la violence de la rue.

Si je reviens sur le sujet des violences à l'encontre des personnes LGBTQIA+, c'est parce que ce phénomène va malheureusement croissant et que les faits de violence sont de plus en plus graves. Les récentes études d'Unia, qui datent de 2023, corroborent d'ailleurs ce sentiment partagé par la plupart des acteurs de terrain, y compris la police. Sur les 137 derniers dossiers examinés par Unia concernant des formes de discrimination liée à l'orientation sexuelle, près de la moitié impliquaient de la violence physique.

Toute discrimination est une discrimination de trop et je ne veux pas comparer ses différentes formes, mais la seule qui engendre autant de violence physique est celle qui touche la communauté LGBTQIA+. Dans un cas sur deux, il ne s'agit pas simplement de discrimination ou de propos offensants, mais bien de violence physique. Et je le répète, ce chiffre a augmenté au cours des cinq dernières années.

[395]

Toutefois, ces questions ne sont nullement abordées, malheureusement, dans le plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+, alors qu'elles figuraient déjà dans les constats du plan d'action bruxellois relatif à l'orientation sexuelle et à l'identité et l'expression de genre (2017-2020) : 60 % des personnes interrogées lors d'une enquête, en 2016, avaient déclaré avoir un problème avec les personnes LGBT. Plus d'un francophone sur quatre trouvait étrange que la professeure de leur fille, par exemple, raconte ses vacances avec son

épouse. Le taux était alors de 10 % chez les néerlandophones. Un francophone sur cinq n'était explicitement pas d'accord avec l'argumentation selon laquelle les enfants doivent apprendre à l'école que les relations homosexuelles existent. Ils sont deux fois plus nombreux que les néerlandophones. Voir deux hommes se donner la main constituait encore, en 2016, un problème pour 12 % des personnes interrogées.

Le présent texte est fondamental pour dénoncer toutes les formes de violence et de discrimination à l'encontre des personnes LGBTQIA+ et permettre à la Région bruxelloise d'intégrer ces constats dans le futur plan de lutte contre l'homophobie et de faire de cette Région une zone de dialogue engagée, qui intensifie encore et partout les politiques de prévention contre ces violences, en concertation avec les communes.

Partout, c'est-à-dire dans les écoles qui dépendent de notre pouvoir organisateur comme d'autres pouvoirs organisateurs. J'interroge régulièrement la ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant les problèmes de harcèlement liés à la discrimination homophobe de filles et de garçons très jeunes, pour lesquels je ne pense pas que l'on puisse parler d'homosexualité, mais de présomption d'homosexualité. Nous devons travailler sur ces questions et sur la prévention dans les écoles.

Unia, entre autres, nous rappelle à quel point l'homophobie est présente dans le monde du sport, dans les maisons de jeunes et les maisons de repos. J'ai communiqué le cas d'un couple homosexuel qui s'est vu refuser l'entrée dans deux maisons de repos qui ne voulaient pas de couples homosexuels, ou encore le cas d'une personne homosexuelle qui s'est vu refuser l'entrée dans une maison de repos en raison d'une maladie chronique, le VIH (sida), avec laquelle, aujourd'hui, une personne peut vivre toute sa vie.

De nombreuses discriminations au quotidien sont constatées dans les administrations publiques, comme sur le marché du travail en général, ainsi que dans les centres culturels et culturels. Certains prêches, de quelque religion que ce soit, engagent des formes de haine ou d'intolérance, tout à fait inacceptables dans notre Région.

[399]

Face à la gravité de la situation, notre appel à l'action - parce qu'il s'agit aussi d'un appel à l'action - pour le prochain gouvernement est catégorique : nous ne pouvons pas rester indifférents à ces violences et discriminations persistantes à l'encontre de ces personnes. Notre exigence est claire : toucher l'ensemble des Bruxelloises et Bruxellois en intégrant ces demandes dans le prochain plan d'action bruxellois de lutte contre l'homophobie et la haine à l'encontre de la communauté LGBTQIA+.

(Applaudissements sur les bancs du MR et de la N-VA)

[403]

Mme Marie Lecocq (Ecolo). - Avant de rentrer dans le fond du dossier, je voudrais dire que j'aurais aimé que nos discussions, l'agenda et le déroulement de la séance se passent un peu mieux. C'est la réalité du travail parlementaire, mais on peut parfois le regretter.

Je remercie en tout cas tous ceux qui ont participé au travail collectif relatif à ces propositions, en particulier l'opposition. Commençons par un rappel historique. En 2019, de nombreuses collectivités locales en Pologne, puis en Hongrie, ont adopté des résolutions par lesquelles elles se constituaient en « zones sans idéologie LGBT », c'est-à-dire des zones anti-LGBT.

Concrètement, cela veut dire que ces collectivités adoptent des chartes des droits de la famille excluant et empêchant toute représentation des personnes LGBTQIA+ dans la société. En réponse à ces mesures, le

Parlement européen a voté le 11 mars 2021 une résolution déclarant l'Union européenne zone de liberté pour les personnes LGBTIQ. Cette résolution appelait la Commission européenne à utiliser tous les outils à sa disposition pour lutter contre les violations des droits fondamentaux des personnes LGBT. Celle-ci a d'ailleurs lancé en juillet 2021 une procédure d'infraction qui a entraîné, en mai 2023, le gel des fonds de cohésion prévus pour les collectivités territoriales concernées en Pologne.

Chez nous, en novembre 2020, les ministres-présidents de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont fermé la délégation générale à Varsovie pour protester contre ces atteintes aux droits aux personnes LGBTQIA+. Quant au gouvernement régional bruxellois, il a déclaré le 1er juillet 2021 Bruxelles « zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+ », mais a aussi condamné les actions des gouvernements polonais et hongrois et affiché le drapeau arc-en-ciel sur la façade du Parlement bruxellois pendant le Mois des fiertés.

Nous pourrions donc nous dire que tout est réglé, que les pouvoirs politiques ont pris les mesures nécessaires et que cela suffit. Ce n'est malheureusement pas le cas. Ce sujet reste d'actualité, d'abord parce que nombre des collectivités polonaises pointées à l'époque ont maintenu ces « zones sans idéologie LGBT », mais aussi parce que la question de la situation et des droits des personnes LGBTQIA+ dans le monde est loin d'être réglée. L'homosexualité reste en effet illégale dans 69 pays. Dans les cas les plus extrêmes, le simple fait d'être identifié comme une personne homosexuelle est passible de la peine de mort.

[405]

Dans l'Union européenne, les discriminations publiques, les discours de haine et les crimes contre les personnes LGBTQIA+ demeurent fréquents. Bien que des avancées aient eu lieu dans de nombreux pays, ces personnes font toujours face à un plus grand nombre de discriminations dans tous les aspects de la vie, notamment au travail et à l'école, mais aussi à une prévalence élevée des agressions physiques, émotionnelles et sexuelles en ligne et hors ligne, ce qui entraîne un taux alarmant de suicides parmi les jeunes LGBTQIA+, en particulier transgenres.

Selon une étude récente de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, bien que des progrès aient été réalisés, 66 % des personnes interrogées évitent encore de se tenir la main en public, 27 % évitent certains lieux par crainte d'agression et 18 % s'estiment discriminées sur leur lieu de travail. La sécurité des personnes LGBTQIA+ est un point crucial sur lequel nous souhaitons insister : elles doivent pouvoir se sentir en toute liberté et en toute sécurité aux quatre coins de Bruxelles.

Les signalements à la police d'agressions et d'autres incidents constituent des outils essentiels dans la lutte contre les violences à l'encontre des personnes LGBTQIA+. Or, dans la pratique, seule une victime d'agression physique ou sexuelle sur cinq rapporte de tels faits. Les chiffres sont donc sous-estimés alors même qu'ils révèlent déjà une augmentation des plaintes pour actes homophobes. Unia déplore d'ailleurs une tendance récurrente à l'augmentation du nombre de dossiers ouverts pour des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle.

La Région bruxelloise a pris ce problème à bras-le-corps en lançant le plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+, qui propose 35 actions transversales concrètes pour assurer une meilleure inclusion des personnes LGBTQIA+ à Bruxelles. Ce plan aborde diverses thématiques telles que l'égalité des chances, le logement, la fonction publique, les pouvoirs locaux, l'emploi, la prévention, la sécurité, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la mobilité, la recherche scientifique, l'image de Bruxelles, les relations internationales, le sport la santé, les familles, etc. Nous estimons essentiel de travailler dans tous les domaines qui entrent dans le champ de compétences de la Région bruxelloise.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage aux associations qui réalisent un travail remarquable sur le terrain, comme Tels Quels, le Refuge Bruxelles, Les Grands Carmes et la Rainbowhouse Brussels.

Je souhaite pointer trois éléments de la résolution. Premièrement, elle vise à proclamer la Région de Bruxelles-Capitale comme une zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+, à l'instar de l'initiative du Parlement européen et d'autres villes européennes. Il était essentiel que le Parlement bruxellois marque, par ce geste hautement symbolique, son opposition aux atteintes portées par les gouvernements polonais et hongrois aux droits des personnes LGBTQIA+, des droits qui ne sont, décidément, jamais vraiment acquis.

[407]

Le deuxième point est que ces propositions de résolution mettent également en avant le travail qu'il reste à faire en matière de sensibilisation, de protection et de sécurité à l'égard des personnes LGBTQIA+ en Région bruxelloise.

Le dernier point que je voulais évoquer, car il me tient fort à cœur, concerne la demande faite au gouvernement bruxellois de soutenir la création de lieux culturels et muséaux LGTBQIA+ à Bruxelles. Cela permettrait de sécuriser et de promouvoir les archives existantes et les futures productions qui mettent en évidence ces communautés en Belgique et à Bruxelles. A fortiori, cela permet de reconnaître leur singularité et leur rôle essentiel au sein de notre société. Au-delà des combats pour l'obtention de droits spécifiques, ces communautés ont profondément influencé la manière dont notre société conçoit les relations amoureuses, affectives, sexuelles et la question du genre. Nous avons donc besoin de lieux spécifiques pour valoriser cette histoire, à la fois singulière et commune.

Certes, cette résolution ne va pas tout changer. Nous continuerons donc à nous battre, tant qu'il y aura des Issam et des David qui perdront la vie à cause de leur orientation sexuelle, tant qu'il y aura des Antoine qui se feront agresser dans la rue. Mais aussi tant qu'il y aura des David Clarinval qui s'opposeront à la suppression de la mention du genre sur les cartes d'identité, tant qu'il y aura des partis pour refuser les indispensables heures d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les écoles, tant qu'il y aura des Georges-Louis Bouchez pour relayer d'immondes tweets transphobes sans que personne ne les remette en question publiquement, tant qu'il y aura des Benoît Cerexhe pour refuser des passages pour piétons arc-en-ciel, tant qu'il y aura des Valérie Glatigny pour proposer des catégories sportives à part pour les personnes trans.

C'est sans doute la dernière fois que je pourrai le faire sous cette législature, donc je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs qui travaillent avec nous et qui ne ménagent pas leurs efforts pour que le monde qu'ils appellent de leurs vœux arrive enfin. Aujourd'hui, j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui voudraient également pouvoir se balader la main dans la main en toute sécurité ou avoir accès aux mêmes soins de santé. Pour elles, nous continuerons à nous battre.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo, du PS et de Vooruit.brussels)

[411]

Mme Nadia El Yousfi (PS).- Récemment, nous avons eu l'occasion de manifester contre toutes les formes de racisme et de discrimination. La lutte contre l'homophobie fait partie des combats que mène mon parti depuis toujours. Malgré les avancées sur le plan juridique, les personnes LGBTQIA+ sont encore victimes de préjugés, d'insultes, voire même de propos haineux et de violences physiques au quotidien. Elles sont aussi injuriées et menacées sur l'internet.

Selon la dernière enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, la Belgique montre des signes de progrès, mais des défis subsistent. Les chiffres sont alarmants et comme nous l'avions déjà rappelé en commission, 66 % des personnes concernées évitent de se tenir la main en public ; 27 % évitent certains lieux par peur d'agression et 18 % estiment être discriminées sur leur lieu de travail.

Concernant la lutte contre les violences et le harcèlement, les chiffres font état de défis importants, puisque 42 % des Belges ont été harcelés l'année dernière. Rappelons que les cours et tribunaux belges ne prennent en compte le caractère homophobe d'une agression que depuis 2003 et ne le considère comme une circonstance aggravante que depuis 2013, à la suite de l'assassinat homophobe d'Ihsane Jarfi, en 2012, à Liège. Unia souligne également une surreprésentation - 75 % - des discours et actes de haine liés à l'orientation sexuelle par rapport aux autres critères. En 2022, Unia a clôturé 537 dossiers relatifs à l'orientation sexuelle, dont 57 portent sur les discours de haine.

Le 1er juillet 2021, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déclaré le territoire bruxellois comme « zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+ ». De manière générale, le pouvoir exécutif bruxellois s'est engagé à condamner l'action des gouvernements polonais et hongrois contre ces personnes. Ces derniers violaient la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À l'heure où les extrêmes menacent les droits et libertés fondamentales, nous avons tous et toutes un rôle à jouer.

Au niveau de l'Union européenne, les discriminations publiques, les discours de haine et les crimes contre les personnes LGBTQIA+ demeurent fréquents, comme le souligne la résolution adoptée par le Parlement européen. Bien que certains États membres aient mis à jour leur législation pour la rendre plus inclusive, des lacunes persistent, rendant nécessaires une volonté politique et un engagement des législateurs nationaux pour assurer une véritable égalité. Heureusement que des militants continuent à se battre contre les dérives de leur pays hostiles aux personnes LGBTQIA+. Je pense, par exemple, à la militante hongroise Dorottya Redai.

[413]

Par ailleurs, le récent rapport du Groupe d'études sur les politiques de sécurité consacré aux violences entre partenaires intimes souligne que les politiques de lutte contre les violences faites aux femmes peinent à inclure l'ensemble des publics touchés, en particulier les femmes seniors en situation de prostitution, les femmes trans, lesbiennes ou migrantes.

La lutte contre les inégalités dans l'Union européenne relève d'une responsabilité commune, qui exige des actions et des efforts collectifs à tous les niveaux de gouvernement, en particulier de la part des pouvoirs locaux et régionaux qui ont un rôle-clé à jouer à cet égard, étant responsables de la mise en œuvre des trois quarts des lois de l'Union européenne et de la promotion de l'égalité et la diversité.

Pour de plus amples précisions sur le texte que nous avons pu cosigner, je laisse la parole à ma collègue Delphine Chabbert.

[415]

Mme Delphine Chabbert (PS).- Merci à mes collègues d'avoir déposé un texte essentiel pour le groupe PS.

La résolution en discussion aujourd'hui datant d'il y a deux ans, c'est-à-dire d'avant la crise du Covid-19, il était essentiel de l'actualiser. C'est pourquoi le travail en commission s'est fait notamment autour d'un

amendement général, déposé par l'ensemble des groupes de la majorité, rejoints par les groupes de l'opposition, ce dont nous nous réjouissons.

Dans le cadre de nos contacts très réguliers, voire permanents avec les associations de terrain et les personnes concernées, et afin de répondre dans toute la mesure du possible à leurs demandes, recommandations et revendications, il nous semblait important de faire évoluer le texte. Il nous semblait aussi important d'actualiser le texte à la suite de la mise en place par le gouvernement d'un plan LGBTQIA+ en 35 actions transversales.

J'insiste sur l'importance du caractère transversal du plan, dont nous devons également suivre la mise en œuvre concrète, tout comme l'impact de ses différentes actions.

Je signale également que ce texte propose une zone de dialogue engagé. Cette notion nous semble importante, car elle permettra de toucher l'ensemble des Bruxellois, en mobilisant tous les acteurs : les communes, les écoles, les clubs de sport, les maisons de jeunes, les maisons de repos, les administrations, les centres culturels et culturels, les entreprises, etc. C'est ainsi que nous façonnerons un territoire où chaque personne est respectée.

J'épinglerai aussi la proposition visant à valoriser l'histoire des communautés LGBTQIA+ à Bruxelles et en Belgique. Il est important de reconnaître leur singularité et le rôle de toutes leurs luttes dans la construction de la société, de notre société. Nous insistons pour que l'on aille plus loin encore, en soulignant la nécessité de soutenir une démarche valorisant les archives vivantes, puisque les luttes sont toujours en cours, évoluent et sont créatives. Il nous semble qu'un musée seul ne permettrait pas de documenter l'histoire écrite par des mouvements, des personnes et par nous-mêmes ici, aujourd'hui.

Enfin, il est également important de graver dans le marbre le soutien structurel aux associations et aux collectifs de citoyens bruxellois qui œuvrent contre les violences dirigées vers les personnes LGBTQIA+. C'est pour cette raison, et toutes les autres raisons citées par mes collègues, que nous voulons que les gouvernements bruxellois s'engagent concrètement et dans la durée à mettre en œuvre ce plan et à concevoir de nouveaux plans d'action coordonnés en matière d'inclusion des personnes LGBTQIA+ et de lutte contre les discriminations à leur égard. L'objectif est que nous vivions toutes et tous dans une Région chaleureuse, sécurisée et accessible, qui reconnaît toute la richesse de nos diversités, y compris les diversités d'identité de genre et d'orientation sexuelle.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo, du PS et de Vooruit.brussels)

[419]

De heer Pepijn Kennis (Agora).- Ik heb niet veel toe te voegen. Ik heb het voorstel mee ondertekend omdat in de Brusselse Burgerassemblee telkens naar voren kwam dat alles wat we doen de gelijkheid tussen alle Brusselaars ten goede moet komen. Iedereen moet voluit zichzelf kunnen zijn. We hebben daar geen aparte resolutie over, maar omdat het telkens terugkwam, leek het me belangrijk om dit voorstel van de meerderheid te steunen. Ik zal dat ook doen bij de stemming.

[421]

Mevrouw Els Rochette (Vooruit.brussels).- Ik dank de indieners voor het vele werk aan deze tekst. Het parlement moet immers een krachtig signaal geven aan de LGBTQIA+-gemeenschap.

België wordt vaak geprezen als een voorbeeld op het gebied van LGBTQIA+-rechten, vooral voor zijn hoge positie in de Rainbow Europe-ranglijst van 2020, waar het een score haalde van 74%, goed voor een tweede plaats. Toch vormen homofobe incidenten in het Brussels Gewest nog steeds een zorgwekkende realiteit, met een alarmerende stijging van het aantal gemelde gevallen van discriminatie en geweld.

LGBTQIA+-personen vermijden het om in het openbaar elkaars hand vast te houden uit angst voor aanvallen. Ze mijden om dezelfde reden verscheidene plaatsen. Ook op het werk, op school, in rust- en verzorgingstehuizen, in sportclubs en op andere plekken worden ze nog steeds gediscrimineerd. Dat is een choquerende en absoluut onaanvaardbare realiteit. Het parlement moet zich actief inzetten voor een samenleving waar iedereen zich thuis voelt en waar niemand wordt gediscrimineerd om wie hij is of van wie hij houdt.

De indieners van de voorliggende resolutie pleiten voor een aantal noodzakelijke maatregelen. Zo wijzen ze onder andere op de noodzaak van bewustmaking bij de Brusselaars over LGBTQIA+-personen en de bestrijding van geweld en discriminatie tegenover personen op basis van hun genderidentiteit of seksuele geaardheid.

De verenigingen en burgergroepen die zich inzetten voor de bestrijding van geweld tegen LGBTQIA+-personen leveren fantastisch werk. In deze resolutie wordt gevraagd om hun daarin structureel te blijven ondersteunen.

Het verheugt me dat deze resolutie bovendien het documenteren, archiveren en tentoonstellen van de LGBTQIA+-cultuur zal stimuleren en ondersteunen. Die archieven en tentoonstellingen dienen als bronnen van kennis en inspiratie en kunnen helpen om begrip en aanvaarding binnen onze samenleving te bevorderen. Het vormt bovendien een duidelijk signaal van steun aan de betrokken gemeenschap vanuit het Brussels parlement, dat hun cultuur aanvaardt en wil behouden.

Vooruit.brussels staat volledig achter de resolutie waarover het parlement vandaag stemt. Wij stemmen in met de oproep tot actie om LGBTQIA+-rechten te bevorderen en te beschermen. We moeten een samenleving creëren waarin elk individu gelijkwaardig behandeld wordt, ongeacht zijn, haar of hun seksuele geaardheid of genderidentiteit. Wij streven naar een score van 100% in de Rainbow Europe-ranglijst en zullen blijven strijden tot die is bereikt.

[423]

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Je tiens à confirmer le soutien total de notre groupe à cette résolution. La résurgence des discriminations envers les personnes LGBTQIA+ doit susciter notre réaction la plus ferme. Cette résolution y contribue.

À l'époque de la signature du texte, Mme Lefrancq avait cosigné celui-ci. Étant donné qu'elle ne fait plus partie du groupe Les Engagés aujourd'hui, celui-ci n'est pas officiellement cosignataire, même si c'était notre intention dès le début.

Nous soutiendrons ce texte sans réserve.

[425]

De heer Gilles Verstraeten (N-VA).- De N-VA-fractie steunt de intentie van de teksten. Daarom hebben wij de initiële tekst van de heer Weytsman ook mee ondertekend. Het is echter wel wat onzinnig dat er zelfs over zulke onderwerpen, waarover er een vrij ruime consensus heerst, toch twee afzonderlijke teksten ingediend

worden, waarin in feite hetzelfde gezegd wordt. De meerderheid zou toch gewoon de tekst van de oppositie mee kunnen ondertekenen. Twee afzonderlijke teksten maken het signaal verwarrender.

Ze zijn ook eerder symbolisch van aard. Als homoseksuele man denk ik bij zulke zaken dan ook dat het weliswaar een mooi signaal is, maar dat we aan symbolen ondertussen geen gebrek meer hebben. Het komt eerder aan op de uitwerking van concrete acties en concrete antwoorden op de concrete problemen waar de mensen uit de regenbooggemeenschap nog iedere dag mee geconfronteerd worden in het Brussels Gewest. Ik heb het dan wel degelijk over geweldplegingen, discriminatie en nageroepen worden op straat, evenals over een onveiligheidsgevoel en klachten die niet altijd ernstig genoeg genomen worden bij de politie of waar geen gevolg aan gegeven wordt. Zulke zaken zouden ons meer moeten bezighouden, net als gezondheidskwesties en nog een heleboel andere zaken, dan symbolen.

Dat neemt niet weg dat ook symbolen belangrijk zijn en dat we samen een duidelijk signaal moeten afgeven over hoe het gewest de zaken ziet en wat zijn ambitie is op dat vlak. Daarom zal de N-VA-fractie met plezier die intentie steunen.

[427]

(Meerdere parlementsleden verlaten het halfroond)

De heer Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang).- Niemand zal ontkennen dat er een probleem van homofobie in het Brussels Gewest is. Om de haverklap worden homoseksuelen lastiggevallen. Ze krijgen te maken met verbaal en helaas ook vaak met fysiek geweld. Het is dus belangrijk dat daar aandacht voor is en dat daar iets aan wordt gedaan.

Wanneer ik echter de tekst lees, zie ik dat er om de haverklap vermanend wordt verwezen naar Polen en Hongarije, terwijl we in de eerste plaats de hand in eigen boezem moeten steken en de problemen hier moeten aanpakken. Er zijn in ons gewest immers grote bevolkingsgroepen met een andere culturele achtergrond die homofilie en homoseksualiteit niet aanvaarden. Het zijn dikwijls machoculturen, die zich soms agressief opstellen ten aanzien van homoseksuelen.

Helemaal problematisch wordt het wanneer de tekst gebaseerd wordt op fake news. Zo staat er dat er een nieuwe anti-LGBT-wetgeving in Hongarije is, maar er wordt niet uitgelegd wat die precies inhoudt. Mijns inziens gaat het over fake news. Het is niet aan ons om een vermanende vinger naar de Hongaarse ambassade op te steken.

Ik wil u er overigens aan herinneren dat in Hongarije een partij aan de macht is die 53% van de kiezers achter zich had. Bovendien doet die partij na de verkiezingen wat ze voor de verkiezingen beloofd heeft. Wij daarentegen slagen er niet eens in om een regering op de been te brengen die een meerderheid heeft langs Vlaamse kant. Onze eerste minister heeft geen 53% van de kiezers achter zich, maar 13%.

[429]

De partij van de eerste minister eindigde bij de vorige verkiezingen op de achtste plaats. Ik denk niet dat we Hongarije de les moeten spellen. We zouden beter een voorbeeld nemen aan een democratisch land, waar de partij aan de macht 53% van de stemmen heeft gekregen en na de verkiezingen doet wat ze voor de verkiezingen beloofd heeft. Hier gebeurt meestal het omgekeerde.

De permanent vermanende vinger naar andere, democratische, Europese staten en de ongemotiveerde verwijzing naar fake news in het voorstel, volstaan voor mij om het voorstel niet te steunen, al waren de

intenties misschien goed. Jammer, want ik vind dat we de problematiek moeten aanpakken. Anderen vermanen brengt ons echter niet verder, voor onze eigen deur vegen des te meer. Hier valt nog meer dan genoeg te doen.

(De heer Rachid Madrane, voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

[433]

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Dit is een belangrijke oproep om van Brussel een steeds inclusievere stad te maken. Er is nog een weg af te leggen. Op straat kunnen mensen nog steeds niet altijd zijn wie ze zijn of liefhebben wie ze willen. In sommige landen, zoals Polen en Hongarije, zien we dat ernstige bedreigingen ten aanzien van de LGBTQIA+-gemeenschap worden genormaliseerd.

Er is echter ook goed nieuws. Zo werd in Griekenland enkele weken geleden de mogelijkheid om te huwen ingevoerd voor LGBTQIA+'ers. Het eerste stel is daar reeds getrouwd. Ik bied die mensen graag mijn gelukwensen aan.

Ik heb dit voorstel van resolutie mee ingediend, aansluitend bij de verklaring van het Europees Parlement dat de EU wordt uitgeroepen tot een vrijheidszone voor de LGBTQIA+-gemeenschap. Het moet een zone van verbindende dialoog worden.

Samen met de lokale besturen zouden we op alle mogelijke manieren de bewustmaking moeten stimuleren voor de problemen waarmee de LGBTQIA+-gemeenschap wordt geconfronteerd. In het voorstel van resolutie staat dat we dat op allerlei manieren willen doen, tot in de diepste vezels van de samenleving. Het gaat dus om scholen, sportclubs, jeugdhuizen enzovoort.

Samen met het middenveld is Groen vragende partij om culturele locaties en musea op te richten voor de LGBTQIA+-gemeenschap en om bestaande archieven en toekomstige producties die die gemeenschap onder de aandacht brengen, te vrijwaren en te promoten. We willen dus positief en symbolisch reageren op de Poolse gebieden die zichzelf vrij verklaren van wat ze de LGBTQIA+-ideologie noemen. Dat doen we door van de hoofdstad van de Europeanen een vrijheidszone en een zone van verbindende dialoog te maken. Dat is nodig om het belang van diversiteit te ondersteunen en te omarmen, want Brussel is van iedereen.

[435]

De heer Pascal Smet (Vooruit.brussels).- Verscheidene sprekers hebben al gezegd dat België en Brussel toonaangevend zijn inzake rechten van LGBTQI-mensen, en dat klopt. Tegelijk is er meermaals op gewezen dat er ook hier nog problemen zijn. Van andere landen leren we dat niets voor eeuwig verworven is. Daarom is het belangrijk om te benadrukken dat het bij mensenrechten en rechten van liefde gaat om een nooit aflatende strijd. Uiteindelijk draait het immers om de mogelijkheid krijgen om van elkaar te houden, ongeacht wie je bent.

Wat gaat er om in het hoofd van mensen die schoonheid en liefde bij anderen niet kunnen verdragen? Hoe erg moet het wel niet zijn gesteld met hen? Hoe groot moet hun zelfhaat wel niet zijn? Waar is het met hen fout gelopen in hun leven? Het is toch erg dat bepaalde mensen niet kunnen verdragen dat andere mensen gelukkig zijn en dat zij kiezen wie ze willen zijn, en dat dat zich vertaalt in haat. Het is overigens opvallend dat het vaak dezelfde mensen zijn die vinden dat het oké is om iemand in elkaar te slaan. Dat is een rare hersenkronkel.

Tot slot wil ik aan de heer Lootens-Stael zeggen dat toen ik nog staatssecretaris voor Internationale Betrekkingen was, we er een erezaak van maakten om op al onze buitenlandse missies LGBTQI-rechten in al hun dimensies uit te dragen. U praat vol lof over Hongarije en Polen. Ik ben daar geweest en heb er met mensen en verenigingen gepraat, en telkens ging het erover hoe men om ideologische redenen mensen hun geluk wil ontzeggen. Hemel die landen toch niet op! U weet niet waarover u spreekt. U sluit mensen uit. Die landen zijn geen na te volgen voorbeelden. Het is niet omdat u Viktor Orban een keer in de ogen hebt kunnen kijken dat alles wat die man zegt, meteen liefdevolle gevoelens in u moet wakker maken.

[437]

De heer Gilles Verstraeten (N-VA).- Ik maak van de gelegenheid gebruik om even in te gaan op de opmerkingen van collega Lootens-Stael en op het dubbelzinnige discours van het Vlaams Belang over mij en mijn gelijkgezinden. Er bestaat op dat gebied een fundamenteel verschil tussen de N-VA en Vlaams Belang.

De heer Lootens-Stael hemelt de toestand in Hongarije op en noemt de problemen die daar zouden bestaan nepnieuws. Ik ben net als de heer Smet naar Hongarije geweest en heb er met een aantal verenigingen en activisten gesproken en de wetten bestudeerd die daar zijn aangenomen. Die vormen effectief een fundamentele inperking van het recht op vrije meningsuiting, in het bijzonder inzake LGBTQIA+-aangelegenheden. Dat is geen nepnieuws. Je mag daar overdag op straat zelfs niet meer over die onderwerpen praten zodra er minderjarigen in de buurt zijn. Met andere woorden: het is verboden om erover te spreken in de publieke ruimte.

Mandatarissen van uw partij, mijnheer Lootens, doen geregeld homofobe uitspraken. Als ik ze opsom, zijn het er nogal wat: denk maar aan gemeentelijke mandatarissen of aan de heer Dewinter.

(Opmerkingen van de heer Lootens)

Uw partijvoorzitter stuurt telkens wanneer er een Gay Pride plaatsvindt, beelden de wereld in waarmee hij mensen ertoe aanzet zich te ergeren aan het regenboogsymbool en dergelijke. Als hij of andere partijleden daar vragen over krijgen, verwijzen ze telkens weer naar de heilige vrijheid van meningsuiting. Op dat vlak ben ik het met u eens: de vrijheid van meningsuiting is voor mijn partij over heel de lijn heilig. Maar ik stel vast dat de vrijheid van meningsuiting van mensen van de regenbooggemeenschap in Hongarije voor u niet zo heilig is. Dan is het opeens helemaal oké om die vrijheid verregaand in te perken, zolang een democratische meerderheid dat steunt. Waarvan akte. Aan uw dubbelzinnige discours ten aanzien van homoseksuelen in onze samenleving zullen we nooit iets hebben.

(Applaus)

[443]

De heer Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang).- Ik heb nooit gezegd dat er in Hongarije geen problemen zijn. Ik zeg alleen dat de nieuwe anti-LGBTQIA+-wetgeving fake news is, want niemand kan me zeggen wat die inhoudt. Ik kan u dat vertellen. Ze gaat over genderideologie in de lagere school.

Als u zegt dat mandatarissen van het Vlaams Belang homofobe uitspraken hebben gedaan, kunt u daar geen enkel voorbeeld van geven, terwijl u zeer goed weet dat meerdere mandatarissen van het Vlaams Belang homoseksueel zijn en daar ook geen probleem mee hebben, net zomin als iemand in onze partij daar een probleem mee heeft. Uw beweringen zijn nogal gratis. Ik blijf herhalen dat er in Brussel een probleem is dat we moeten aanpakken.

We moeten voor onze eigen deur vegen in plaats van een vermanende vinger uit te steken naar anderen. U wijst naar Polen en Hongarije, maar er zijn misschien nog andere naties in Europa die u met de vinger kunt wijzen. Dat is niet nuttig en ik vind het zelfs fout.

[445]

M. David Weytsman (MR).- Certains ont parlé de symboles. Loin de moi l'idée de déposer un texte symbolique. Je répète depuis quatre ans à Mme Chabbert notamment, comme à d'autres, que nous devons faire de cette Région une zone de dialogue engagé.

Souvent, certains collègues sourient parce qu'ils savent ce que je vais dire : dans les écoles, les clubs de sport, les mosquées, les centres culturels, les maisons de jeunes, nous n'en parlons pas suffisamment, ni dans les hémicycles ni dans le plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+ que le gouvernement a porté.

C'est d'ailleurs la critique que j'ai immédiatement formulée lorsque ce plan est sorti. Sur les 37 mesures, à peine quatre concernent les violences et l'insécurité. Et parmi ces dernières, trois mesures avaient déjà été prises.

C'est donc que le gouvernement n'a pas pris la pleine mesure du problème. Nous le disons année après année, ces formes de violence sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus graves. C'est la raison pour laquelle - et c'est tout sauf symbolique - je demande que soient organisées des campagnes de sensibilisation et des interventions, que l'on dialogue avec les communes.

Et si j'évoque les communes, c'est parce que je pense aussi aux zones de police. Dans certaines d'entre elles - et je pense en particulier à la zone de police de Bruxelles-Capitale / Ixelles, un nombre record de faits de violence a été constaté. Nous devons comprendre et agir. Et nous n'agissons pas suffisamment.

Je trouve déplorable, Monsieur le Président, que certains, pour défendre leurs arguments, se sentent obligés de salir les autres. Je n'ai jamais entendu de propos transphobes dans la bouche de mon président de parti. Au contraire, je rappelle que c'est le gouvernement MR-NV-A qui a mis en place, à l'époque, la législation la plus progressiste, la plus avant-gardiste sur les droits des personnes transgenres. Nous n'avons pas de leçon à recevoir de certains partis qui feraient mieux de s'interroger sur leur propre bilan en la matière.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

M. le président.- La discussion générale est close.

[451]

Discussion des considérants, des aliéas et des tirets du dispositif

M. le président.- Nous passons à la discussion des considérants, des alinéas et tirets du dispositif de la proposition de résolution.

Considérants 1 à 36

Pas d'observation ?

Adoptés.

Dispositif (alinéas 1 à 3 et tirets 1 à 7 du dispositif)

Pas d'observation ?

Adoptés.

La discussion des considérants, des alinéas et des tirets du dispositif est close.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble de la proposition de résolution.

[453]

[455]

MONDELINGE VRAGEN

De voorzitter.- Aangezien de mondelinge vragen op de agenda schriftelijk werden beantwoord, worden ze van de agenda gehaald.

- *De plenaire vergadering van het Brussels Hoofdstedelijk Parlement wordt geschorst om 17.53 uur.*

[471]

- *De plenaire vergadering van het Brussels Hoofdstedelijk Parlement wordt hervat om 17.54 uur.*

[473]

EUROPESE, FEDERALE, GEMEENSCHAPS- EN GEWESTELIJKE VERKIEZINGEN VAN 9 JUNI 2024

Geheime stemming voor de aanwijzing van deskundigen met het oog op de samenstelling van een niet-permanent College van Deskundigen voorzien door de wet van 7 februari 2014 tot organisatie van de elektronische stemming met papieren bewijsstuk

De voorzitter.- Aan de orde is de geheime stemming met het oog op de aanwijzing van twee leden van het niet-permanente College van Deskundigen, krachtens artikel 24 van de wet van 7 februari 2014 tot organisatie van de elektronische stemming met papieren bewijsstuk, zonder dat de taalrol van de deskundigen bepaald wordt.

De controleopdracht van het College van Deskundigen begint vanaf de veertigste dag vóór de verkiezingen en eindigt ten laatste veertien dagen na de sluiting van de stemmingen en in ieder geval vóór de validatie van de verkiezingen.

Voor het permanent College werden reeds één vaste en één plaatsvervangende deskundige van een verschillende taalrol aangesteld, voor een periode van vijf jaar, tijdens de plenaire vergadering van vrijdag 9 februari 2024: de heer Emmanuel Willems (F), hoofd van de dienst informatica van het parlement, en de heer Andreas Swannet (N), adjunct-adviseur bij de dienst informatica van het parlement.

Voor het niet-permanente College worden de volgende kandidaturen voorgesteld:

- de heer Olivier Markowitch, professor aan de ULB in algoritmen, cryptografie en computerbeveiliging, adviseur gegevensbeveiliging aan de ULB. Hij was reeds lid van het college van deskundigen bij de verkiezingen van 2006, 2012, 2014 en 2018;

- de heer Jean-Michel Dricot (F), professor aan de ULB in cyberbeveiliging van mobiele en draadloze communicatienetwerken en het internet der dingen, medeoprichter van het onderzoekscentrum voor cyberbeveiliging aan de ULB. Hij was reeds lid van het college van deskundigen bij de verkiezingen van 2018 en 2019.

De stembrief met de voorgedragen kandidaten met het oog op de aanwijzing van twee leden van het niet-permanente College van Deskundigen werd rondgedeeld.

Ik stel voor een secretaris die zitting heeft in het Bureau ermee te belasten het aantal stemmers te controleren en de stemmen te tellen, bijvoorbeeld de heer Verstraeten.

Ik verzoek elk lid bij het afroepen van zijn naam zijn ongetekend stembriefje in de stembus te komen deponeren.

De volksvertegenwoordigers wordt gevraagd een kruisje te zetten in het vakje JA of in het vakje NEEN voor elk van de voorgedragen kandidaten.

Ik nodig de heer Dagrin, secretaris, uit tot de naamafroeping over te gaan.

- Tot naamafroeping wordt overgegaan.

De voorzitter.- Heeft iedereen zijn stembriefje in de stembus gedeponneerd?

Ik verklaar de stemming voor gesloten.

- Tot telling van de stemmen wordt overgegaan.

[477]

NAAMSTEMMINGEN

[479]

A-855

Ontwerp van ordonnantie tot wijziging van het Wetboek van de met inkomstenbelastingen gelijkgestelde belastingen met betrekking tot het fiscaal regime dat van toepassing is op voertuigen van het type "pick-up" en tot indexerings van de belasting op de inverkeerstelling

UITSLAG VAN DE STEMMING 1

75 aanwezig

45 ja

30 onthoudingen

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het ontwerp van ordonnantie aan. Het zal ter bekrachtiging aan de regering worden voorgelegd.

[481]

A-704

Voorstel van bijzondere ordonnantie van de heren John Pitseys, Juan Benjumea Moreno, Ridouane Chahid, mevrouw Els Rochette en de heer Emmanuel De Bock tot instelling van een gewestelijke volksraadpleging

Artikel 10 - am.1

[483]

M. le président.- Quelqu'un demande-t-il la parole pour une explication de vote ?

Mme Clémentine Barzin (MR).- Vous dites qu'il s'agit d'un amendement technique qui impose aux signataires d'une demande de consultation populaire de communiquer leur numéro de registre national afin d'éviter les doublons. L'Autorité de protection des données a déjà été consultée et le sujet a fait l'objet de longues discussions et de longs travaux, entraînant l'intégration d'amendements. Cependant, j'avoue que je ne trouve pas que cette mesure soit si technique. J'entends bien le besoin des services de pouvoir s'organiser, mais cette demande est intervenue assez tardivement et il ne s'agit pas d'une disposition neutre. Même si nous voterons en faveur de cet amendement, je tenais à faire part de cette remarque.

M. le président.- Dans la déclaration informatique, les signataires encoderont leur numéro de registre national, mais pas dans la version papier. L'objectif est donc simplement d'éviter les doubles inscriptions entre la plateforme et la version papier. Sans cela, il serait impossible pour les services de vérifier qu'il n'y a pas de doublon.

Mme Clémentine Barzin (MR).- C'est une préoccupation de très longue date, y compris pour les commissions délibératives. Je connais bien le problème. Je voulais uniquement souligner le fait qu'on avait beaucoup travaillé sur ce point et qu'il s'agit d'une question de vie privée.

De heer Pepijn Kennis (Agora).- Pour les mêmes raisons que celles énoncées par Mme Barzin, je m'abstiendrai sur cet amendement.

[491]

Artikel 10 (geamendeerd)

UITSLAG VAN DE STEMMING 3

76 aanwezig

52 ja

3 neen

21 onthoudingen

De voorzitter.- Bijgevolg wordt het aldus gewijzigde artikel 10 aangenomen.

[497]

A-854

Ontwerp van ordonnantie over de opwaardering en de occasionele opening voor het publiek van uitzonderlijke goederen

UITSLAG VAN DE STEMMING 5

76 aanwezig

55 ja

20 neen

1 onthouding

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het ontwerp van ordonnantie aan. Het zal ter bekrachtiging aan de regering worden voorgelegd.

[499]

A-305

Voorstel van resolutie van de heer David Weytsman, mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel en mevrouw Aurélie Czekalski tot invoering van een Intermodaal Richtschema Mobiliteit

UITSLAG VAN DE STEMMING 6

77 aanwezig

47 ja

20 neen

10 onthoudingen

De voorzitter.- Bijgevolg verwerpt het parlement het voorstel van resolutie.

[501]

A-704

Voorstel van bijzondere ordonnantie van de heren John Pitseys, Juan Benjumea Moreno, Ridouane Chahid, mevrouw Els Rochette en de heer Emmanuel De Bock tot instelling van een gewestelijke volksraadpleging

Geheel

De voorzitter.- We hernemen de naamstemming over het geheel van het voorstel van bijzondere ordonnantie.

UITSLAG VAN DE STEMMING 4 bis

77 aanwezig

x ja in de Franse taalgroep

x ja in de Nederlandse taalgroep

x neen in de Franse taalgroep

x neen in de Nederlandse taalgroep

22 onthoudingen

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het voorstel van bijzondere ordonnantie aan. Het zal ter bekrachtiging aan de regering worden voorgelegd.

(Applaus)

[513]

- De plenaire vergadering van het Brussels Hoofdstedelijk Parlement wordt geschorst om 18.22 uur.

[515]

- De plenaire vergadering van het Brussels Hoofdstedelijk Parlement wordt hervat om 18.34 uur.

VOORTZETTING VAN DE NAAMSTEMMINGEN

[519]

A-316

Voorstel van resolutie van de heer David Weytsman en mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel ter versterking en optimalisering van de investeringen in mobiliteit in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest

UITSLAG VAN DE STEMMING 8

75 aanwezig

54 ja

20 neen

1 onthouding

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie aan.

De leden die zich hebben onthouden, wordt verzocht de redenen van hun onthouding mee te delen.

[521]

De heer Pepijn Kennis (Agora).- De Brusselse Burgerassemblee heeft wel degelijk nagedacht over de manier waarop nachtvervoer moet worden georganiseerd. De vragen die zij stelt, sluiten veel nauwer aan bij de tweede tekst. Ik zal die tweede tekst dus goedkeuren en heb mij daarom nu onthouden.

[523]

A-575

Besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie van mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel en de heer David Weytsman ertoe strekkende een uitbreiding van het nachtelijk openbaar vervoer in Brussel te vragen

UITSLAG VAN DE STEMMING 9

75 aanwezig

41 ja

31 neen

3 onthoudingen

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie aan.

[525]

A-727

Besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie van de heer Francis Dagrin, mevrouw Françoise De Smedt, de heren Youssef Handichi, Petya Obolensky, Luc Vancauwenberge, Bruno Bauwens, mevrouw Leila Lahssaini, de heren Jean-Pierre Kerckhofs en Jan Busselen tot uitbreiding van het nachtelijke aanbod op het MIVB-net

UITSLAG VAN DE STEMMING 10

xx aanwezig

xx ja

xx neen

1 onthouding

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie aan.

[527]

A-749

Besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie van de heer Mathias Vanden Borre, mevrouw Cielte Van Achter en de heer Gilles Verstraete betreffende een gewestelijk actieplan om de openbare orde in en rond de grote NMBS-stations van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest op korte termijn te herstellen

UITSLAG VAN DE STEMMING 11

74 aanwezig

69 ja

4 neen

1 onthouding

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie aan.

[529]

A-381

Voorstel van resolutie van de heer David Weytsman, mevrouw Viviane Teitelbaum, mevrouw Véronique Lefrancq, mevrouw Cielte Van Achter, mevrouw Bianca Debaets, mevrouw Latifa Aït Baala en mevrouw Clémentine Barzin om het Brussels Hoofdstedelijk Gewest uit te roepen tot “vrijheidszone voor LGBTQI+-personen”

UITSLAG VAN DE STEMMING 12

74 aanwezig

52 ja

22 neen

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het besluit van de commissie tot verwerping van het voorstel van resolutie aan.

[531]

A-397

Voorstel van resolutie van mevrouw Marie Lecocq, mevrouw Lotte Stoops, mevrouw Nadia El Yousfi, mevrouw Els Rochette, mevrouw Nicole Nketo Bomele, mevrouw Khadija Zamouri, de heer Pepijn Kennis, mevrouw Françoise De Smedt, mevrouw Victoria Austraet en mevrouw Delphine Chabbert ter ondersteuning van de resolutie van het Europees Parlement van 11 maart 2021, door het Brussels Gewest uit te roepen tot "vrijheidszone voor LGBTQIA+"

UITSLAG VAN DE STEMMING 13

75 aanwezig

74 ja

1 neen

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het voorstel van resolutie aan. Het zal ter bekrachtiging aan de regering worden voorgelegd.

(Applaus bij de meerderheid)

[535]

HOMMAGE

M. le président.- Éric van Weddingen nous a quittés ce 26 mars. Né en 1948 à Uccle, il fut membre du PRL-FDF. Ancien membre de la Chambre des représentants et du Sénat, il a siégé dans notre Parlement de 1989 à 1991 et de 1995 à 1999. Pendant toute une législature, il fut président de son groupe.

L'échelon parlementaire ne fut pas le seul où il s'engagea. Ancien échevin de la commune de Woluwe-Saint-Pierre, il a également été vice-président du conseil provincial du Brabant.

Ce docteur en droit et licencié en sciences fiscales, ancien avocat et ancien fonctionnaire général, avait également exercé auparavant des fonctions à la Région bruxelloise au sein des cabinets d'Albert Demuyter et de Paul Hatry.

Au niveau fédéral, on l'a successivement vu commissaire royal à l'harmonisation et à la simplification de la fiscalité et membre du comité de gestion de l'Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales.

Il était passionné d'héraldique et d'histoire de Belgique. Ceux qui l'ont connu se souviendront de son caractère affable et de son extrême gentillesse.

J'ai envoyé, au nom du Parlement, des condoléances à sa famille.

Permettez-moi de vous demander une minute de silence.

(L'assemblée se lève et observe une minute de silence)

[537]

A-850

Ontwerp van ordonnantie houdende wijziging van de Brusselse Huisvestingscode en het Wetboek der Registratie-, Hypotheek- en Griffierechten met het oog op de regeling van de gewestelijke registratie van huurovereenkomsten

UITSLAG VAN DE STEMMING 14

75 aanwezig

48 ja

20 neen

7 onthoudingen

De voorzitter.- Bijgevolg neemt het parlement het ontwerp van ordonnantie aan. Het zal ter bekrachtiging aan de regering worden voorgelegd.

[543]

De vergadering is gesloten.

Volgende vergadering na bijeenroeping door de voorzitter.

- De plenaire vergadering van het Brussels Hoofdstedelijk Parlement wordt gesloten om 18.46 uur.

[545]